

REPUBLIQUE GABONAISE

MINISTERE DE L'ECONOMIE
DE L'EMPLOI ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

SITUATION SOCIO-ECONOMIQUE 2013

HAUT OGOOUE



DIRECTION GENERALE DE L'ECONOMIE
ET DE LA POLITIQUE FISCALE

www.dge.gouv.ga





Table des matières

Avant-propos	7
Présentation sommaire de la province du Haut-Ogooué	8
Introduction	9
Partie 1 : Informations sociales	11
I.1. Démographie	12
I.2. Santé	13
I.3. Education	14
I.4. Les affaires sociales	15
I.5. La famille	16
I.6. L'emploi	17
I.6.1. L'emploi dans le secteur privé	17
I.6.2. L'emploi dans le secteur public	19
I.6.3. Les salaires	20
Partie 2 : Informations économiques	21
II.1. Infrastructures de base et de soutien au développement	22
II.1.1. Les infrastructures liées à l'énergie	22
II.1.2. Les infrastructures d'eau	22
II.1.3. L'assainissement et l'environnement	23
II.1.4. L'urbanisme et l'habitat	24
II.1.5. Les infrastructures de transports	25
II.1.5.1. Les infrastructures routières	25
II.1.5.2. Les infrastructures ferroviaires	25
II.1.5.3. Les infrastructures du transport aérien	25
II.1.5.4. Les postes et télécommunications	26
II.1.6. Collectivités locales et développement régional	26
II.2. Les secteurs productifs	27
II.2.1. Agriculture – élevage – pêche	28
II.2.1.1. Les cultures vivrières et maraîchères	28
II.2.1.2. Les cultures de rente	29
II.2.1.3. L'élevage	31
II.2.2. Les mines et l'exploitation forestière	35
II.2.2.1. Les mines	36
II.2.2.2. L'exploitation forestière	40
II.2.3. Les industries	41
II.2.3.1. Les industries agro-alimentaires	41
II.2.3.2. Les autres industries	42
II.2.4. Le bâtiment et les travaux publics	46
II.2.5. Les transports	47
II.2.5.1. Le transport routier des personnes	47
II.2.5.2. Le transport routier des marchandises	48
II.2.5.3. Le transport aérien	49
II.2.6. Les télécommunications	49
II.2.7. Le commerce	50
II.2.8. Les autres services	52
II.2.8.1. Les services rendus aux entreprises	52

II.2.8.2. Les services rendus aux particuliers -----	52
II.2.9. L'hôtellerie, la restauration et le tourisme -----	53
II.2.9.1. L'hôtellerie -----	53
II.2.9.2. Les résidences hôtelières -----	54
II.2.9.3. La restauration -----	54
II.2.9.4. Le tourisme -----	55
II.2.10. Les institutions financières -----	56
II.2.10.1. Les banques -----	56
II.2.10.2. Les assurances -----	57
II.3. Quelques indicateurs conjoncturels -----	57
II.3.1. Les investissements publics -----	57
II.3.2. Les investissements des entreprises -----	57
Perspectives de l'économie altogovéenne en 2014 -----	58

Liste des tableaux

Tableau 1 : Population des départements du Haut-Ogooué	12
Tableau 2 : Effectif des professionnels de santé	13
Tableau 3 : Nombre de lits installés en hospitalisation	13
Tableau 4 : Ratios de couverture médicale	13
Tableau 5 : Répartition des étudiants par sexe	15
Tableau 6 : Effectifs d'élèves et d'étudiants	15
Tableau 7 : Demandeurs d'emploi selon l'âge	17
Tableau 8 : Demandeurs d'emploi par qualification	17
Tableau 9 : Emploi dans le secteur privé moderne	18
Tableau 10 : Emploi dans le secteur moderne de la province	19
Tableau 11 : Réseau routier de la province	25
Tableau 12 : Plafonds budgétaires des collectivités locales en F CFA	27
Tableau 13 : Chiffre d'affaires des entreprises	28
Tableau 14 : Surfaces cultivées du périmètre IGAD	29
Tableau 15 : Superficie et capacités des pépinières	30
Tableau 16 : Plantations pilotes	30
Tableau 17 : Prix de quelques produits de charcuterie du CAAF	34
Tableau 18 : Production de SODEPAL	35
Tableau 19 : Volume et chiffre d'affaires des produits de la pêche	35
Tableau 20 : Production d'or de la mine de Bakoudou	39
Tableau 21 : Production de grumes	40
Tableau 22 : Volume de bois transformé	43
Tableau 23 : Vente en valeur de bois transformé	43
Tableau 24 : Evolution de l'activité d'électricité	44
Tableau 25 : Production et vente de l'eau	44
Tableau 26 : Principaux axes	48
Tableau 27 : Evolution du trafic des marchandises	48
Tableau 28 : Evolution du trafic aérien	49
Tableau 29 : Transport des voyageurs	49
Tableau 30 : Evolution du chiffre d'affaires des branches commerciales	51
Tableau 31 : Panorama de l'hôtellerie altogovéenne	53
Tableau 32 : Capacité d'accueil hôtelière	53
Tableau 33 : Taux d'occupation des structures hôtelières de la province	53

AVANT-PROPOS

Au terme de sa première année de parution, l'observatoire économique provincial constate avec plaisir le redémarrage de la dynamique économique.

Après une année 2012 particulièrement difficile, marquée par le recul généralisé de l'activité des entreprises et la dégradation de l'emploi, les données relatives à l'année 2013 traduisent un mouvement de reprise.

L'exploitation des données communiquées par les entreprises nous conforte dans l'idée de considérer l'année 2013 comme celle qui a permis aux entreprises locales, de renouer avec la croissance, même si cette dernière ne revêt pas un caractère homogène.

Les prévisions exposées l'année dernière dans le cadre de notre précédente enquête au titre de l'année 2012 faisaient ressortir la légitime méfiance des chefs d'entreprises locales, face à une conjoncture morose. Depuis, le contexte a évolué et l'horizon semble s'éclaircir avec des chiffres d'affaires en progression.

Dans le secteur minier, la COMILOG, locomotive de l'économie altogovéenne, a enregistré une très bonne progression de ses ventes à l'export.

Après une année 2012 atone, le secteur commerce affiche des résultats appréciables. En revanche, celui des services connaît une reprise.

Refléter la réalité économique locale et constituer un outil d'aide à la décision pour les entreprises, les pouvoirs publics et les pouvoirs décentralisés, tels sont les objectifs de la cellule chargée de la promotion de l'économie provinciale. C'est pourquoi nous continuerons, avec l'aide de nos partenaires, à servir les intérêts des entreprises, en étant les rapporteurs fidèles de leurs situations et de leurs attentes.

PRESENTATION SOMMAIRE DE LA PROVINCE DU HAUT OGOOUÉ

Superficie : 36 547 km² soit 13,6% de la superficie du pays, 11 départements

Fondation de FRANCEVILLE par Pierre SAVORGNAN DE BRAZZA : 13 juin 1880

Gouverneur de la Province : Bertrand MOUNDOUNGA

POPULATION

En 1993 : 104 301 Habitants (RGPH 1993) ;
En 2012 : 131 373 Habitants (Estimation de la Direction Générale de la Statistique)

PRINCIPAUX DEPARTEMENTS

MPASSA : 54 033 habitants ;
LEBOMBI LEYOU : 41 583 habitants ;
SEBE BRIKOLO : 12 992 habitants.

Réseau routier : 1 793 km dont 400 km bitumés
Emploi privé moderne : 6 838 personnes
Emploi public : 2 988 agents

ECONOMIE

Chiffre d'affaires des entreprises : 551,275 milliards de FCFA

PRINCIPALES RICHESSES

Production

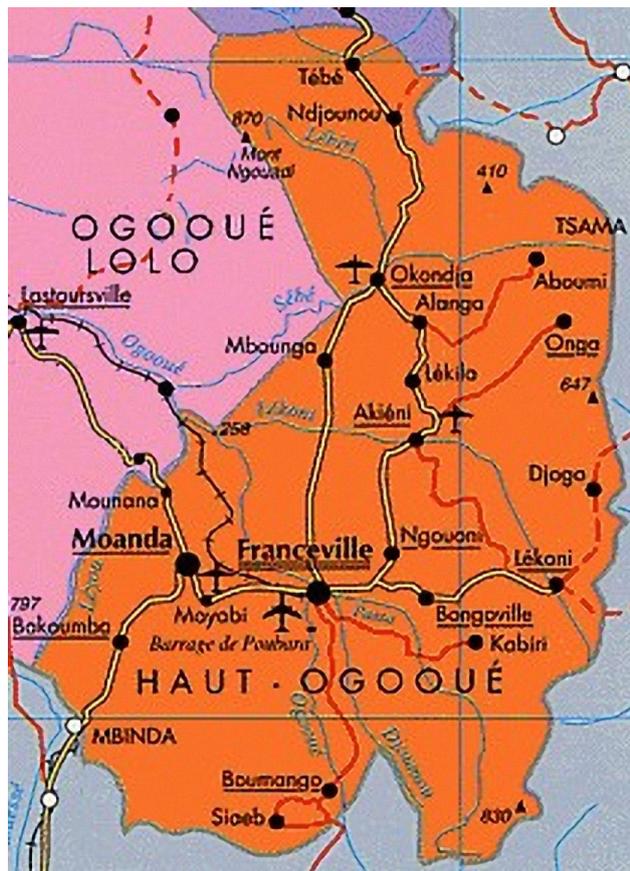
Manganèse : 3,7 millions de tonnes
Or : 1 198 kg
Bois : 70 544,256 m³
Energie : 250,75 Gwh

AUTRES INDUSTRIES

Industries du bois : bois sciés 25 818 m³ ;
contreplaqué : 11 836 m³ ; placages 37 206 m³
Cimenterie : 30 000 tonnes¹
Industrie vinicole : 3 500 bouteilles

PARTICULARITES

Centre de Recherches Médicales de Franceville
Barrage hydro-électrique de Grand Poubara
Sites touristiques (parc animalier, canyons, pont en lianes)



¹ Capacité théorique de production

INTRODUCTION

La situation économique des entreprises implantées dans le HAUT OGOUE reflète la physionomie de l'ensemble des entreprises du pays.

Le secteur primaire, dominé par l'extraction du manganèse, se caractérise en 2013 par une hausse de la production. L'entrée en production du gisement d'or de Bakoudou dans le département de Lekoko vient conforter la production minière.

Dans un contexte de transformation locale des ressources et des conditions climatiques défavorables, la production forestière enregistre une nouvelle baisse du volume des coupes orientées vers l'approvisionnement des industries.

L'agriculture recèle un potentiel quasi-inexploité, avec près de 80% de terres arables. La production agricole est peu développée, malgré l'implantation d'acteurs privés et l'épanouissement des cultures maraîchères autour des deux principales villes, Franceville et surtout Moanda.

Dans le secteur secondaire, malgré un tassement dans la fabrication des agglomérés, l'activité industrielle dans la branche des mines connaît une transformation continue. En effet, après le lancement du processus de production des agglomérés en 2000, la COMILOG poursuit la diversification de ses produits par le lancement attendu en 2014, du ferromanganèse et du manganèse métal.

Les retards de paiements de l'Etat aux entreprises des Bâtiments et Travaux Publics (BTP) ont engendré et accentué les tensions de trésorerie aboutissant à l'arrêt des travaux et à l'abandon d'importants chantiers.

En dépit d'une décélération de la production sucrière, celle des bières, des boissons gazeuses et d'eau minérale ont tiré la branche de l'agro-industrie.

L'activité hôtelière connaît des difficultés liées à la faiblesse des taux de remplissage. En outre, les charges d'exploitation grèvent la rentabilité des investissements des grandes structures. On note, cependant, le développement de petits établissements dont les prix, plus souples et « négociables » selon les saisons, captent mieux la petite clientèle. L'activité commerciale a été soutenue par une demande locale en amélioration.

En appui aux autres secteurs, on retrouve une branche bancaire de plus en plus étoffée, avec une agence de la Banque Gabonaise de Développement (BGD), trois agences de banques commerciales (UGB, BICIG et BGFibank) et Postbank implantées à Moanda et Franceville. La vigueur du secteur productif a induit, en 2013, l'ouverture d'une agence ECOBANK à Franceville et un guichet UGB à Moanda.

Au niveau macro-économique, les prix des produits de première nécessité sont restés stables du fait des mesures gouvernementales de lutte contre la vie chère. L'emploi se maintient à un niveau appréciable malgré la suppression des postes dans les secteurs secondaire et tertiaire.

Sur le plan social, la généralisation de la couverture sociale par la Caisse Nationale d'Assurance Maladie et de Garantie Sociale (CNAMGS) permet l'accès d'un plus grand nombre aux soins et aux médicaments essentiels.

Le secteur éducatif public enregistre l'engorgement continu de ses structures, alors que se développe un secteur privé laïc lucratif dynamique.

L'habitat social compte plusieurs programmes de construction de logements sociaux à Franceville et Moanda qui peinent à aller jusqu'à leur terme.

PARTIE 1

INFORMATIONS SOCIALES

Les informations sociales portent sur la démographie, la santé, l'éducation, les affaires sociales, la famille et l'emploi.

I.1. DÉMOGRAPHIE

La population du Haut-Ogooué est estimée par la Direction Générale des Statistiques à 131 373 âmes en 2012 dont plus de la moitié résident dans les villes. Trois départements (Mpassa, Lébombi-Léyou et Sébé-Brikolo) concentrent 82,67% de la population, soit 108 608 habitants.

Les populations du Haut-Ogooué vivent en grande partie en zone urbaine (89% de la population). Les villes de Moanda (31,7%) et Franceville (41,1%) sont les plus grandes agglomérations. L'attraction pour la capitale provinciale et la ville minière est la conséquence de la disparition des activités dans les départements qui formaient jadis le « triangle industriel ».

Tableau 1 : Population des départements du Haut-Ogooué

Département	Population en 2012 (en milliers)	Taux d'évolution annuel moyen	
		2006/2009	2010/2012
Mpassa	54,03	0,23	1,99
Lébombi-Léyou	41,58	0,07	1,89
Lekoko	2,93	-1,13	0,99
Ogooué-Létili	1,90	-1,8	0,99
Djouori-Agnili	2,41	-1,79	0,3
Les Plateaux	5,99	0,57	2,16
Djoué	1,74	0,7	1,3
Lékoni-Lékori	4,39	-1,06	1,05
Sébé-Brikolo	12,99	1,75	2,67
Lékabi-Lewolo	2,05	-2,20	-0,15
Bayi-Brikolo	1,32	-1,81	0,27
Total Haut-Ogooué	131, 373	0,11	1,9

Source : DGSEE

La province se caractérise également par un grand nombre d'unités urbaines de petites tailles, ne dépassant pas 5 000 habitants. Cependant, l'extension constante des surfaces bâties aboutit peu à peu à la fusion d'anciens villages.

I.2. SANTE

Le Plan National de Développement Sanitaire (PNDS) est la politique autour de laquelle s'articulent les actions du Gouvernement en matière de santé. Celles-ci visent l'amélioration de l'état de santé des populations par une meilleure adéquation, qualitative et quantitative, entre l'offre des prestations sanitaires et les besoins essentiels de la population.

La Direction régionale de santé Sud-Est (DRS S-E), basée à Franceville, est chargée de mettre en œuvre ce plan dans le Haut-Ogooué. Elle supervise la gestion des infrastructures et du personnel.

A fin décembre 2013, le nombre d'infirmiers² est de 575 contre 579 en 2012. Au cours de la même période, la région sanitaire compte 28 sages-femmes, soit 6,7 % de moins qu'en 2012, entraînant ainsi une baisse du taux d'encadrement des patientes.

Tableau 2 : Effectifs des professionnels de santé

	2011	2012	2013
Médecins	22	22	20
Sages-femmes	30	30	28
Infirmiers	579	579	575
Total Médicaux/paramédicaux	629	629	620

Source : DRS S-E

Le nombre de lits en hospitalisation dans les établissements de santé a stagné à 742 unités.

Tableau 3 : Nombre de lits installés en hospitalisation

	2011	2012	2013
Secteur public	742	742	742
Secteur privé	0	0	0
Ensemble	742	742	742

Source : DRS S-E

Les ratios dans le tableau ci-dessous résument le niveau du taux de couverture médicale de la province.

Tableau 4 : Ratios de couverture médicale

	2011	2012	2013
Médecin/population	1/5 660	1/5 971	1/6 633
Infirmier/population	1/226	1/226	1/230
Sage-femme/population ³	1/ 2 077	1/ 2 129	1/ 2 338
Lit/population	1/167	1/177	1/178

Source : DRS S-E

² Nous prenons en compte les IDE et Infirmiers assistants

³ Il s'agit ici de la population de femmes en âge de procréer

Ces ratios sont loin de refléter une réalité uniforme au regard des disparités observées dans les départements, caractérisés par l'absence criarde de certaines catégories de personnels.

I.3. EDUCATION

L'orientation de base du système éducatif gabonais tire sa substance des dispositions de l'article dix-huit (18) de la Constitution : « l'Etat garantit l'égal accès de l'enfant et de l'adulte à l'instruction, à la formation professionnelle et à la culture ». La structure du système éducatif du Haut-Ogooué comprend six (6) catégories d'enseignement :

- le pré-primaire ;
- le primaire ;
- le secondaire général ;
- le secondaire technique et professionnel ;
- le professionnel ;
- le supérieur.

Au cours de l'année académique 2012-2013, l'ensemble des établissements d'éducation et de formation de la province accueillent 69 210 apprenants dont 27 892 filles soit 40,3%. Malgré la hausse de leur nombre de 4,9% au cours de cette année académique, le poids des filles diminue de 3,7 points par rapport à l'année académique précédente.

Le premier degré enregistre une hausse de 9,9% du nombre de ses apprenants qui passent de 36 754 élèves en 2011-2012 à 40 382 en 2012-2013. Le pré-primaire augmente ses effectifs de 32,1%, tandis que le primaire poursuit sa progression (+5,8%), liée à la poussée du pré-primaire.

Le second degré compte 26 575 élèves, en augmentation de 22,7%. Les effectifs du 1^{er} cycle gonflent de 2 442 apprenants ; le second cycle par contre enregistre l'arrivée de 2 500 élèves (+14,3%). Le secteur privé, dont la part dans l'ensemble du système éducatif de la province représente 31,7%, connaît à la rentrée 2012-2013 une baisse de ses effectifs dans le secondaire.

Le cycle de formation d'apprentis, principalement les élèves instituteurs, a accueilli 97 stagiaires, en diminution de 18,5% par rapport à la saison précédente.

A la rentrée 2013, l'Université des Sciences et Techniques de Masuku (USTM), seconde université du pays, compte 2 253 étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur, soit 14,8% de plus que l'année précédente. Les effectifs progressent en particulier en faculté des Sciences où l'on enregistre 194 nouvelles inscriptions.

Tableau 5 : Répartition des étudiants par sexe

	2010-2011		2011-2012		2012-2013	
	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles
Faculté des Sciences	940	192	1094	226	1269	245
Ecole Polytechnique	302	52	387	66	450	64
INSAB	128	64	120	70	140	85
TOTAL USTM	1 678		1 963		2 253	

Source : USTM

Le redoublement touche 26,5% des effectifs du secondaire. Il est en hausse de 10,3 points. Les abandons sont de l'ordre de 13,7% en 2013 contre 12% l'année académique précédente.

Tableau 6 : Effectifs d'élèves et d'étudiants

	2010-2011	2011-2012	2012-2013
Pré-primaire	5 987	4 259	5 628
Primaire	34 394	32 495	34 394
Total du premier degré	40 381	36 754	40 382
1 ^{er} cycle secondaire	-	4 049	6 491
2 nd cycle technique		666	829
2 nd cycle général	15 327	16 732	19 080
2 nd cycle technologique		89	78
Centres de formations d'apprentis ⁴	70	119	97
Total du Second degré	19 435	21 655	26 575
Total du Supérieur	1 678	1 963	2 253
TOTAL GENERAL	61 494	60 372	69 210

Source : service Carte scolaire, DAP- H O, USTM

Le nombre de salles de cours disponibles et celui des enseignants offrent des taux d'encadrement moyens satisfaisants.

En 2012-2013, sur 1 480 candidats aux épreuves du baccalauréat, 574 ont été déclarés admis, soit un taux de réussite de 38,8%. Les filles restent minoritaires dans les rangs des bacheliers, avec un taux de réussite de 31% contre 69% pour les garçons.

I.4. LES AFFAIRES SOCIALES

Les groupes cibles des activités du Service Provincial des Affaires Sociales sont les handicapés et les personnes nécessiteuses. Ainsi, en 2013, ce service a recensé 547 personnes atteintes d'incapacité motrice (87,2%) et 80 autres souffrant d'incapacité sensorielle (12,8%), soit un total de 627 personnes. Les causes de ces handicaps sont la poliomyélite contractée au cours de la petite enfance (3-5 ans) pour les premiers et de cause naturelle pour les seconds.

Quant aux indigents, le nombre de personnes enrôlées augmente de 89%, résultat de la résolution des problèmes des premiers cas recensés.

⁴ Seuls les élèves de l'Ecole des Instituteurs de Franceville sont pris en compte

A raison de 75 000 FCFA pour les handicapés et 50 000 FCFA pour les indigents par an, le concours financier de l'Etat à cette frange de la population s'est élevé à 59,325 millions de FCFA en 2013.

I.5. LA FAMILLE

Le champ de compétence du Service Provincial de la Famille est le suivi des conditions d'existence de la jeune fille-mère, de la veuve, de l'orphelin et de jeunes défavorisés.

Ainsi, au profit de la fille-mère, le service provincial gère quatre haltes garderies accueillant leurs enfants de 3 à 5 ans, en contrepartie du paiement annuel de 500 F CFA par enfant. Depuis l'entrée en service de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie et de Garantie Sociale (CNAMGS), la situation des filles-mères est prise en charge par cet organisme.

Au profit des Veuves, il n'est enregistré aucune action spécifique à leur endroit. Toutefois, le Service leur reverse une aide financière annuelle de 75 000 FCFA.

Pour ce qui est des jeunes défavorisés scolarisés et ceux en classe d'examen, le Service provincial leur octroie des trousseaux scolaires en début d'année.

Les prestations

Il s'agit ici des ressources issues des prestations sociales fournies par les organismes de protection sociale, la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) et la Caisse Nationale d'Assurance Maladie et de Garantie Sociale (CNAMGS) qui sont des régimes d'assurance sociale prépondérants dans le système de la protection sociale.

En 2013, les dépenses de protection sociale s'élèvent à 6,3 milliards de FCFA. Les prestations vieillesse représentent 16,4%, soit 1,03 milliard de F CFA perçu par 3 083 bénéficiaires. Les prestations de santé qui se chiffrent à 2,2 milliards de F CFA (34,5% du total) concernent les dépenses en médicaments et les évacuations sanitaires.

Pour venir en aide aux gabonais économiquement faibles, la CNAMGS a assuré à travers l'achat de layettes et le versement des allocations familiales, le paiement de 3,04 milliards de F CFA, auxquels il faut intégrer 42,509 millions de F CFA versés dans le même chapitre par la CNSS. Globalement, les dépenses liées aux prestations familiales représentent près de la moitié du total des prestations (49,1%).

I.6. L'EMPLOI

I.6.1. L'emploi dans le secteur privé

L'emploi dans le secteur privé est suivi par la Direction Provinciale de l'Emploi appuyé par l'Office National de l'Emploi (ONE). Celle-ci a pour mission de mettre en œuvre la politique du Gouvernement en matière d'emploi. A ce titre, elle est notamment chargée de :

- régler l'accès au marché du travail ;
- prévenir et de régler les conflits du travail individuel et collectif ;
- encourager le dialogue social ;
- promouvoir le travail décent et de vulgariser les principes et droits fondamentaux du travail.

Selon l'ONE, entre 2009 (année de début de ses activités dans la province) et 2013, le nombre cumulé de demandeurs d'emploi enregistrés s'élève à 5 433 personnes. Au cours de l'année 2013, ce sont 933 demandeurs qui y ont été inscrits, pour 108 embauches directes.

En 2013, les demandeurs d'emplois sont composés à 48,9% d'hommes (456) et à 51,1% de femmes (477). Les demandes varient selon l'âge et la qualification.

Tableau 7 : Demandeurs d'emplois selon l'âge

Tranches d'âge	Nombre
16-24	414
25-34	361
35-44	127
45-59	26
60 ans et +	5
Total des demandeurs	933

Source : ONE, Agence de Franceville

Par niveau de qualification ils se répartissent de la manière suivante :

Tableau 8 : Demandeurs d'emplois par qualification

Qualification	Nombre
Master2-Doctorat	8
Licence – Master 2	52
BTS-DUT-DTS	15
DEUG-DUEL	12
BAC +	0
BAC	36
B EP-BTI	21
CAP	71
BEPC	64
CEP	367
Aucun diplôme	287
Total	933

Source : ONE, Agence de Franceville

L'emploi dans le secteur moderne se décline à travers les effectifs des entreprises du secteur privé et du personnel de l'administration.

Tableau 9 : Emploi dans le secteur privé moderne

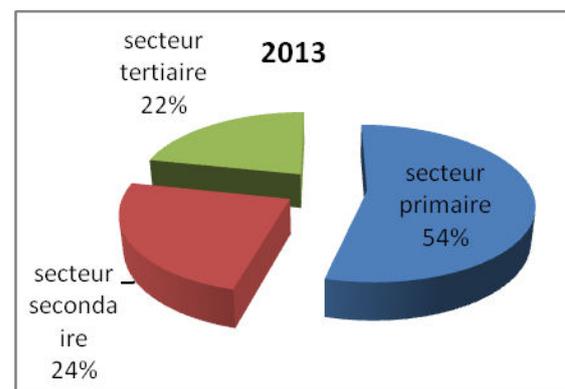
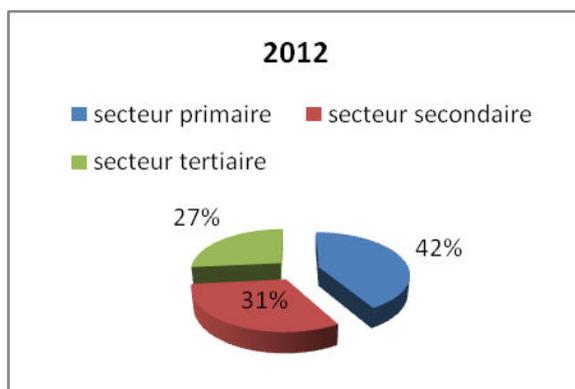
Secteurs d'activité	Années				Variation 2013/2012
	2010	2011	2012	2013	
Agriculture – Elevage - Pêche	450	350	320	1 297	-
Exploitation forestière	241	262	262	236	-9,9%
Recherche et exploitation minière	1 492	1 663	1 858	2 164	16,5%
Sous - total secteur primaire	2 329	2 347	2 512	3 697	47,2%
Industries alimentaires	558	537	522	541	3,6%
Industries du bois	685	697	680	660	-2,9%
Matériaux de construction	23	23	23	20	-13%
Electricité et eau	170	135	137	137	0%
Btp	960	1 244	538	300	-44,2%
Sous - total secteur secondaire	2 396	2 636	1 900	1 658	-12,7%
Hôtellerie – Restauration -Tourisme	146	186	400	329	10%
Transports et Télécommunications	101	303	241	265	9,1%
Services	1 146	769	768	698	3,5%
Commerce	375	85	85	88	-1%
Banques et Assurances	110	106	104	103	-7,2%
Sous - total secteur tertiaire	1 878	1 449	1 598	1 483	-7,2%
Total emplois du secteur moderne	6 603	6 432	6 010	6 838	13,8%

Source : entreprises interrogées

Le Haut-Ogooué compte 6 838 travailleurs en 2013. Sur l'ensemble de l'année, 828 emplois ont été créés, soit une augmentation de 13,8% par rapport à l'année 2012. Les embauches réalisées dans le secteur primaire ont permis de compenser les pertes enregistrées dans les secteurs secondaire et tertiaire.

La création de nouvelles exploitations agricoles a entraîné un accroissement des effectifs de cette branche qui représente désormais 19% de l'emploi salarié du secteur primaire de la province.

Graphique 1 : Poids des secteurs dans l'emploi



Le repli de l'emploi salarié industriel se poursuit avec une perte de 242 emplois, à un rythme de baisse moyenne par an de 10,2%. La plus grosse perte se concentre dans les BTP (-238 salariés). L'emploi salarié s'allège d'une vingtaine de postes dans l'industrie du bois et la fabrication des matériaux de construction. Il se stabilise dans

la branche électricité et eau. En revanche, la situation dans l'agro-industrie progresse d'environ une dizaine d'emplois.

Avec la suppression de 115 postes en 2013, le secteur tertiaire affiche la baisse la moins importante (-7,2%).

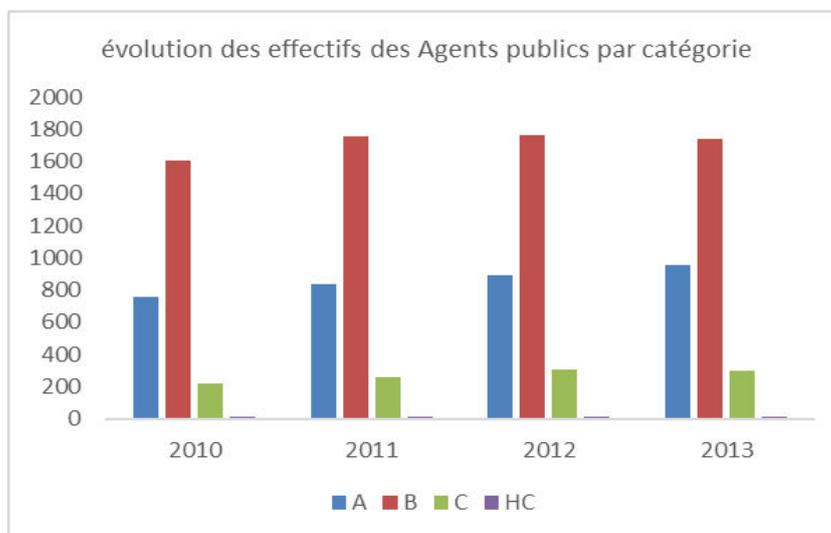
Dans un climat conjoncturel incertain, la situation financière des entreprises se dégrade. Pour y faire face, les entreprises se séparent d'une partie du personnel.

I.6.2. L'emploi dans le secteur public

Le redéploiement des effectifs dans les services déconcentrés et la création de nouveaux services ont contribué à l'accroissement du nombre d'agents publics de la province.

Globalement, en 2013, le nombre d'agents publics augmente de 5,4%, tiré par la main d'œuvre non permanente (+16,6%), suivi du personnel des collectivités locales (+1,8%) et les fonctionnaires (+0,9%). Ces derniers sont constitués à 31,5% d'agents de catégorie A et à 58% de catégorie B. Quant aux personnels de catégorie C et de hors hiérarchie, ils représentent respectivement 10 et 0,4% des effectifs de l'administration.

Graphique 2 : Effectifs des Agents publics par catégorie



Le tableau ci-dessous résume le niveau global de l'emploi dans la province du Haut-Ogooué entre 2011 et 2013.

Tableau 10 : Emploi dans le secteur moderne de la province

Spécialité	Années		
	2011	2012	2013
Emploi dans le secteur privé	6 432	6 010	6 838
Emploi dans le secteur public	4 936	5 415	5 707
- dont Main d'œuvre non permanente	1 280	1 487	1 734
- dont Collectivités locales	790	958	975
Total emploi dans la province	11 368	11 425	12 545

Source : Entreprises, Direction de la Solde, Trésorerie provinciale

Entre 2011 et 2013, le taux moyen de création d'emplois reste faible dans le secteur privé (3,2%) par rapport au secteur public (7,5%).

I.6.3. Les salaires

En 2013, la masse salariale du secteur moderne a évolué de 20,5% à 65,235 milliards de F CFA contre 54,118 milliards de F CFA en 2012, du fait de nouveaux emplois créés.

En 2013, la masse salariale des agents publics⁵ a cru de 4,8% pour atteindre 19,235 milliards de F CFA contre 18,348 milliards de F CFA en 2012. Cette hausse est essentiellement tirée par les agents de la catégorie A dont la masse salariale croit de 8%, suite à l'augmentation des effectifs de 5,8%.

Dans le secteur privé, la masse salariale atteint 45,235 milliards de F CFA en 2013 contre 35,770 milliards de F CFA l'année précédente, soit un accroissement de 26,4%.

⁵ Il n'est pas pris en compte les salaires des agents des collectivités locales, non disponibles

PARTIE 2

INFORMATIONS ECONOMIQUES

II.1. INFRASTRUCTURES DE BASE ET DE SOUTIEN AU DEVELOPPEMENT PROVINCIAL

La disponibilité des infrastructures de base constitue un des préalables indispensables à la réussite de toutes actions visant l'amélioration des conditions de vie des populations et la réduction de la pauvreté. De même, elle conditionne le succès de tout processus de développement économique.

Ces infrastructures de base concernent essentiellement les secteurs de l'Energie, de l'Eau et Assainissement, l'Urbanisme, l'Habitat, les Transports et les Postes et Télécommunications.

II.1.1. Les infrastructures liées à l'énergie

La province dispose d'un potentiel hydroélectrique considérable. Le Haut-Ogooué est une région très favorable à l'installation de barrages hydro-électriques dans la mesure où la puissance des sites identifiés est supérieure aux besoins actuels. Les principaux sites identifiés sont :

- le site du défilé de la Lébombi : 75 w ;
- le site de Mafoula Matoto : 83 w ;
- le site de Liboka : 84 w ;
- les rapides d'Akiéni : 66 w ;
- les chutes d'Angouma : 132 Mw.

Deux éléments doivent justifier la mise en valeur du potentiel énergétique de la province :

- la mise en route des futures exploitations de manganèse dans les régions de Franceville et d'Okondja,
- le développement régulier des besoins en énergie électrique de la province, au fur et à mesure de son électrification.

C'est dans cette perspective que l'Etat a construit le barrage de Grand Poubara. Il s'agit de la concrétisation d'un projet devant permettre l'industrialisation de la province riche en minerais (manganèse, uranium, fer ...), en bois et autres richesses touristiques. Le Grand Poubara qui devrait produire 160 MW permettra également d'alimenter le futur complexe sidérurgique et métallurgique de Moanda.

Le secteur de l'énergie électrique est géré par la Société d'Energie et d'Eau du Gabon (SEEG) filiale du groupe français VEOLIA. Elle est chargée du transport et de la distribution. Les contraintes à lever pour assurer une bonne mise à disposition pour les populations sont :

- la fragilité des installations ;
- l'insuffisance de l'offre qui occasionne les interruptions fréquentes de l'alimentation ;
- le coût élevé de l'électricité.

Au niveau du sous-secteur des hydrocarbures, la distribution des produits pétroliers est assurée par quatre sociétés internationales (Total Gabon, Oilybia, Engen) et une

société nationale (Péto-Gabon) qui se partagent le marché. La Société Gabonaise d'Entreposage des Produits Pétroliers (SGEPP) gère le dépôt.

Le réseau de l'électricité devrait enregistrer une croissance relativement rapide de la demande, au regard des perspectives de développement du secteur minier et du secteur industriel non minier d'une part, et de la modernisation progressive des zones rurales, d'autre part.

En 2013, le réseau de distribution d'électricité s'étale sur 1 097 kilomètres et compte 327 postes de transformation. La puissance installée est de 49,11 Mw pour une production nette de 250,71 Gwh.

II.1.2. Les infrastructures d'eau

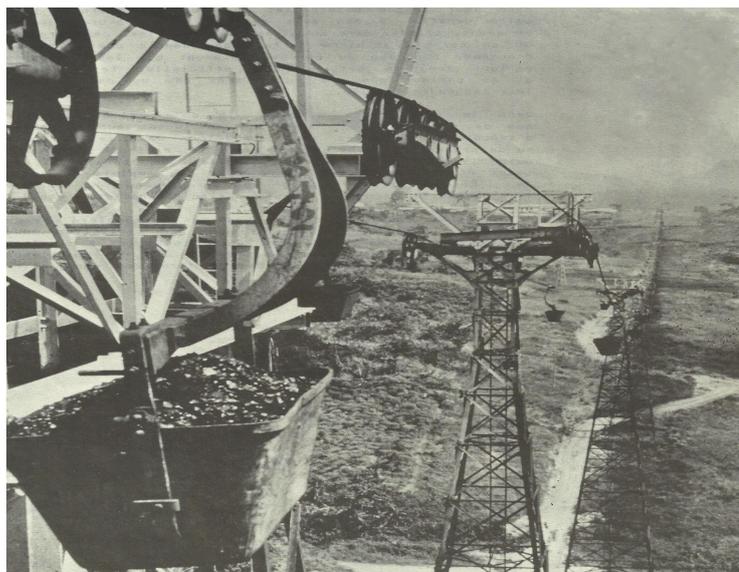
L'accès à une eau potable en quantité suffisante est facteur de développement, et d'accroissement de l'indice de développement humain des populations. Comme pour l'électricité, c'est la SEEG qui en assure la production et la distribution en milieu urbain et le Ministère de l'Energie et de l'Hydraulique en milieu rural. Ce dernier devrait réaliser 310 points d'eau dans la province du Haut-Ogooué, pour atteindre l'objectif de fournir 50 litres d'eau par jour et par habitant à 45% de la population rurale. Pour ce qui est de la SEEG, son réseau d'adduction et de distribution de l'eau a une longueur de 322 kilomètres.

II.1.3. L'assainissement et l'environnement

L'environnement ici est entendu comme le milieu dans lequel vivent les individus ou des communautés en matière de salubrité, d'écologie et de gestion de ressources naturelles. Dans le Haut-Ogooué, les deux principales villes minières sont confrontées à la pollution de l'eau et de l'air du fait des activités minières.

A Moanda, l'impact environnemental des activités de la Comilog a fortement perturbé l'ensemble des écosystèmes de la région. Plusieurs décennies de déversements industriels dans les cours d'eau et de dépôts de poussières chargés d'agents chimiques ont contaminé l'environnement.

Une forte prévalence de maladies cardiovasculaires, d'infections pulmonaires et des cancers sont soupçonnés au sein de la population de la région de Moanda,



Téléphérique Monda – Mbinda dans les années 1980

principalement parmi les travailleurs de la Comilog. Cependant consciente des dégâts causés par ses activités minières, Eramet, société mère de Comilog, décide en 2008 de stopper les rejets et adopte un plan de réhabilitation de la rivière.

Ainsi dans le domaine de la prévention de la pollution de l'eau, des efforts sont consentis au niveau des sites miniers. Ces investissements visent essentiellement la maîtrise de la qualité et des flux d'eaux de ruissellement et celles issues du process. A titre d'exemple, le Centre Industriel de Moanda (CIM) a poursuivi son programme d'assainissement du site par la construction de bassins de décantation.

Les opérations de réhabilitation de la rivière Moulili par extraction des ultrafines déposées dans le lit en aval de la laverie de la mine se sont poursuivies. En 2013, ce sont 1,3 million de tonnes qui ont été extraites. Débutés en 2010, les travaux de réhabilitation devraient s'échelonner sur une quarantaine d'années.

A Mounana, la Compagnie des Mines d'Uranium de Franceville (COMUF), filiale à 68,4% du groupe français AREVA, a exploité des gisements d'uranium pendant près de quarante ans jusqu'à la cessation de ses activités en 1999. Abandonnant 3 000 ex mineurs aux risques sanitaires liés à leur travail, ainsi que les habitants vivant dans l'angoisse des effets induits par les résidus radioactifs sur la santé et l'environnement.

Mis devant ses responsabilités et face à la menace de poursuites judiciaires, AREVA a réagi et trouvé un accord avec l'Etat gabonais et le collectif des anciens travailleurs. Cet accord a abouti à la création d'observatoires de la santé, chargés d'assurer la surveillance médicale des anciens mineurs et de la population locale.

Des conclusions issues des études environnementales menées entre 2010 et 2013 sur l'ancien site de la mine d'uranium, sous le contrôle du Centre National de Prévention et de Protection contre les Risques Ionisants (CNPPRI) supervisé par l'Agence Internationale de l'Energie Atomique (AIEA), il ressort des différentes observations que l'impact radiologique des activités de la COMUF n'a relevé aucun risque pour la santé des populations.

Cette absence de risque devrait se traduire par un programme de reconstruction de 201 logements faiblement marqués radiologiquement dans la commune. Le coût de l'investissement global est de 3,8 milliards de FCFA.

II.1.4. L'urbanisme et l'habitat

La promotion du logement social et la lutte contre l'habitat insalubre sont la priorité du Gouvernement. De nombreux programmes de construction de logements sont initiés dans la province depuis 2005 et 2006. Plusieurs d'entre eux ne sont pas allés jusqu'à leur terme.

Les constructions de la Société Nationale Immobilière dans le Haut-Ogooué portent sur le quantum prévu dans le cadre de 3 808 logements nationaux lancé en 2012 dont 260 logements à Franceville et 190 logements à Moanda ; de même, SOCO BTP et ses sous-traitants érigent à Moanda une centaine de logements. Faute de financements, les travaux sont à l'arrêt.

II.1.5. Les infrastructures de transport

Une des problématiques de développement économique et social du Haut-Ogooué a toujours été celle des moyens de communications avec le reste du pays. Depuis plusieurs années, les pouvoirs publics réalisent d'importants efforts pour désenclaver la province.

Le secteur des transports dans la province est dominé par les transports ferroviaire et aérien : 95% des mouvements des personnes et des biens (de la province vers le reste du pays) s'effectuent par ces deux moyens.

II.1.5.1. Les infrastructures routières

Malgré sa position géographique (située dans une zone très accidentée, pourvue de savanes souvent sableuses), la province du Haut-Ogooué possède l'un des réseaux routiers du pays qui présente de meilleures conditions de circulation.

Toutefois certains axes présentent toujours des conditions de circulation aléatoire, dues en partie à l'insuffisance de l'entretien. L'offre de transport reste alors médiocre, dans des conditions d'inconfort et d'insécurité, avec des prix élevés. La route reste malgré tout, le seul mode de transport à l'intérieur de la province.

Les efforts du Gouvernement en matière d'infrastructures de transports routiers dans la province ont porté, en 2013, sur les travaux de bitumage des voiries urbaines d'Akiéni sur 10 km, l'aménagement des axes Akiéni -Onga long de 60 km et Akiéni-Okondja (85 km).

Tableau 11 : Réseau routier de la province

Longueur totale du réseau :	1 795 km
Densité routière :	0,049km/km ²
Pourcentage de routes bitumées :	24%

II.1.5.2. Les infrastructures ferroviaires

Le chemin de fer, construit entre janvier 1975 et décembre 1986 traverse la province sur 64,97 km et dessert trois gares (Mboungou-Badouma, Moanda et Franceville). Il joue un rôle important dans la mobilité des biens et des personnes, et le développement des activités économiques de la province.

II.1.5.3. Les infrastructures du transport aérien

Malgré certaines améliorations apportées aux transports de surface, le transport aérien reste encore le moyen le plus fiable mais coûteux entre la province et la capitale.

La province dispose d'un aéroport de classe internationale capable d'accueillir de gros porteurs, aux fins d'en faire un aéroport de dégagement. C'est par l'aéroport de Mvengué que transite l'essentiel du trafic commercial, à destination de la province ou en provenance de la capitale ou du reste du pays.

Outre l'aéroport international de Mvengué, l'on trouve au moins un aérodrome dans chaque chef-lieu de département à même de recevoir des vols affrétés.

II.1.5.4. Les postes et télécommunications

La couverture en radio, télévision et en téléphone filaire est assurée par Gabon Télécom.



Depuis la libéralisation du secteur des Télécommunications, la couverture de la province est assurée par quatre opérateurs : Gabon Télécom pour le réseau filaire, Libertis, Airtel Gabon, Moov et Azur pour le réseau cellulaire. Implantée sur toute l'étendue du territoire, La Poste, par son département d'envoi de

courrier accéléré EMS Delta+ et Poste Mail assure l'acheminement du courrier.

II.1.6. Collectivités locales et développement régional

L'institution, par la loi 15/96 du 6 juin 1996 portant création des Assemblées dans les départements et provinces, marque le processus de décentralisation et de la participation des populations à leur développement, les missions principales étant de :

- valoriser la province dans laquelle elles sont implantées ;
- lutter contre l'exode rural en multipliant des opérations tendant à améliorer le cadre et les conditions de vie des populations ;
- associer les populations à l'effort de construction ;
- diffuser le progrès social et économique à tous les niveaux.

Si cette étape est indispensable, elle ne paraît pas suffisante pour mener une politique volontariste tendant à ériger les collectivités locales en partenaires à part entière du développement économique et social. Car pour que les mesures prises au niveau national, en vue du développement des provinces aient un impact, elles doivent être prolongées et renforcées par les populations concernées, et disposer des moyens et des hommes appropriés.

Au regard du constat sur le terrain, force est de constater que ces missions sont imparfaitement assurées, les ressources mises à la disposition des Municipalités et des Conseils départementaux ne permettant pas encore l'exécution des missions assignées.

Tableau 12 : Plafonds budgétaires des collectivités locales en F CFA

Localités	Années	2011	2012	2013
Communes		3 854 130 280	4 056 979 242	4 772 916 764
Conseils Départementaux		1 361 328 343	1 361 328 343	1 361 328 343
Cumul budgets autorisés		5 215 458 623	5 418 307 585	6 134 245 107

Source : Ministère de l'Intérieur

Les entretiens réalisés auprès de certains Conseils font observer que leur rôle est imparfaitement assuré. En effet, il ressort que :

- les ressources budgétaires allouées (amputés du budget d'investissement) sont insuffisantes pour couvrir leurs dépenses de développement économiques et sociales ;
- les ressources des Collectivités qui proviennent intégralement des ristournes fiscales sont contraignantes et fluctuantes, car limitées aux concours de l'Etat et liées à la conjoncture économique du pays ;
- le renforcement des capacités des responsables, et généralement l'encadrement administratif, reste en deçà des besoins ;
- les modalités pratiques d'application des textes qui régissent les collectivités locales n'ont pas encore fait l'objet de décrets d'application.

II.2. LES SECTEURS PRODUCTIFS

L'importance de l'activité économique du Haut Ogooué dans l'économie nationale peut être évaluée à partir du tableau qui suit, construit sur la base des données issues des déclarations statistiques et fiscales des sociétés.

Les entretiens complètent les informations issues de cette source qui paraît tout de même limitée du fait que certaines entreprises ne remplissent pas les liasses fiscales : le cas des entreprises individuelles et l'hôtellerie moyenne. Par ailleurs, les banques ne semblent pas toujours assez outillées pour déterminer la répartition régionale des activités de leurs succursales.

En 2013, la production globale des différentes branches s'élève à 576,153 milliards de F CFA, en progression de 25,5% par rapport à l'année précédente.

Tableau 13 : Chiffres d'affaires des entreprises

En millions de FCFA	2011	2012	2013	Variation 2013/2012
Mines et industrie min	379 592	348 741	432 489	24,0%
-dont manganèse	379 592	313 786	407 577	29,9%
-dont or	0	16 955	24 912	46,9%
Exploitation forestière	-	-	-	0%
Agriculture, Elevage, Pêche	395	445,4	365,7	-17,9%
-dont agriculture	-	107,2	138,8	29,5%
-dont élevage	-	144	142,6	-0,97%
-dont pêche	-	194,2	84,3	-56,6%
Industries agro-alimentaires	38 100	41 572	44560	7,2%
- sucre	18 000	18 560	20 930	12,8%
- bières et boissons gazeuses	11 916	13 684	13800	3,74%
- eau minérale	8 184	9 328	9 830	5,38%
Autres industries	25 615	8 728	23 605	-
- matériaux de construction	7 730	3 231	1 650	-48,9%
- industries du bois	17 885	5 497	21955	-
Eau et électricité	14 023	15 061	15 165	0,7%
- eau	2 094	2 137	2 152	0,70%
- électricité	11 929	12 924	13 013	0,68%
Construction	52 909	1 799,1	6 742	274,7%
Commerce	17 234	15 239	20 319	33,3%
Services aux entreprises	6 635	26 768	31 896	19,2%
- postes et télécommunications	-	14 598	18 246	24,9%
- transports	-	5 098	5 247	2,92%
- services opérationnels	-	1 420	1 749	23,19%
Services aux particuliers	2 338	634,4	1 011	59,4%
- hôtels - restauration	2 338	634,4	1 011	
- activités culturelles et récréatives	-	-	-	-
Ensemble des branches	536 841	458 987	576 152	25,5%

Source : Direction Provinciale des Impôts, Entreprises interrogées

Le secteur primaire reste la locomotive de l'activité dans la province en 2013. Toutefois, il perd un point par rapport à 2012 (75,1% contre 76,1%). Le secteur secondaire (15,6%) gagne un point au cours de la période tandis que le tertiaire cède 0,1 point.

II.2.1. Agriculture, élevage, pêche

Le travail de la terre occupe plus de la moitié de la population de la province, bien qu'à l'instar du reste du pays, l'agriculture du Haut-Ogooué contribue peu à la création de la richesse. Ainsi, elle ne permet pas la réduction des disparités de niveau de vie entre urbains et ruraux et de freiner l'exode rural.

L'agriculture reste le fait de petites unités à dominante familiale. Dans la majorité des exploitations, le chef de famille travaille avec l'appui ponctuel de son entourage. Le secteur emploie peu de salariés.

II.2.1.1. Les cultures vivrières et maraichères

- Les productions traditionnelles

La production traditionnelle est l'œuvre des paysans qui cultivent essentiellement le manioc, la banane et l'igname. La production reste difficile à quantifier du fait qu'une bonne partie est autoconsommée et qu'il n'existe pas de moyens permettant dans

chaque centre de commercialisation d'évaluer les quantités dévolues à la vente. La surface agricole moyenne est de 1,5 hectare. Par planteur, elle est de 0,72 hectare.

- Les productions maraichères

Les cultures maraichères sont produites par des particuliers, sous l'encadrement de l'Institut Gabonais d'Appui au Développement (IGAD), instrument de la politique agricole du gouvernement en matière d'appui technique aux créateurs de petites et moyennes entreprises agricoles.

A titre de rappel, l'Institut est impliqué dans la mise en place des projets pilotes et à la formation des agriculteurs dans le maraichage, les cultures vivrières et l'élevage avicole.

Les activités du périmètre géré par un seul exploitant ont régressé suite à une rupture d'approvisionnement en matière organique. Les spéculations dominantes sont la tomate, le poivron, le piment, l'oseille, le chou pommé et l'aubergine locale mise en plein champ.

Tableau 14 : Surfaces cultivées du périmètre IGAD

Cultures	Nombre de planches	Surface cultivée (m ²)
Tomate	20	192
Poivron	6	57,6
Concombre	5	48
Oseille	3	28,8
Chou	2	19,2
Aubergine locale	Plein champ	120

Source : IGAD

Les cultures maraichères sont aussi le fait d'un opérateur privé, la Ferme d'Agriculture et d'Elevage NGOROUNA (FAEN).

II.2.1.2. Les cultures de rente

Le café, le palmier à huile et la vigne sont les cultures de rente cultivées dans la province. Il se développe, sous l'impulsion de la Caisse de Stabilisation et de Péréquation, l'expérimentation de la production du cacao depuis 2010.



- Les activités agronomiques

Dans le cadre des activités de relance des filières cacao et café dans la province, la délégation des Caisses de Stabilisation et de Péréquation (Caistab) a retenu des actions prioritaires :

Les pépinières : la délégation du Haut-Ogooué compte six pépinières dont quatre pilotes et deux de proximité s'étendant sur une superficie totale de 3 700 m² pour une capacité de 125 000 plants.

Tableau 15 : Superficies et capacités des pépinières

Zone	localité	Nombre de pépinières	Superficie en m ²	Capacité (nombre de plants)
Zone I	Franceville	2	200	7 000
Zone II	Ngouoni	1	2 000	60 000
Zone III	Ayanabo	1	400	15 000
Zone IV	Okangoville	-	400	15 000
Total		4	3 000	97 000

Source : Délégation provinciale Caistab Haut-Ogooué

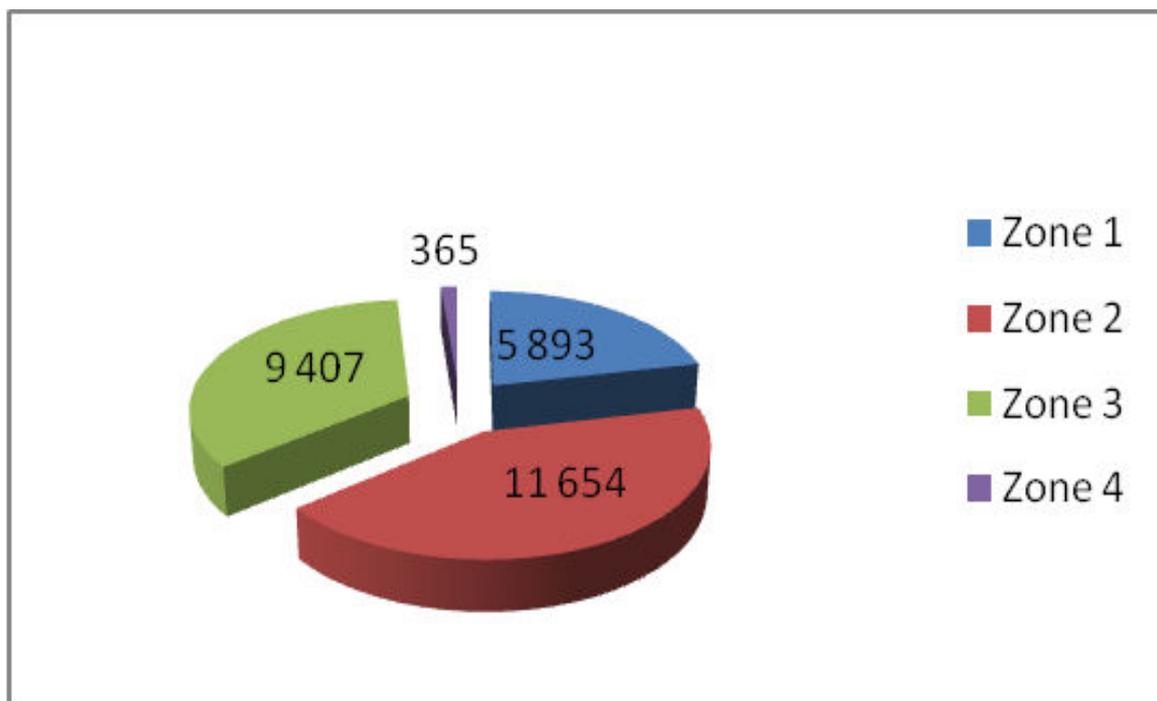
Les plantations : la délégation dispose de 564 plantations dont trois pilotes et 561 villageoises. La superficie totale est de 861,73 hectares dont 421,10 exploitées.

Tableau 16 : Plantations pilotes

Zone	Localité	Nombre	Superficie totale (ha)	Superficie exploités (ha)
Zone I	Kele	2	5	4
	Bongoville		4	2
Zone II		1	4	2
Zone III	Okangoville			
Zone IV				
Total		3	13	8

Source : Délégation provinciale Caistab Haut-Ogooué

La production et les achats : la campagne d'achats 2012-2013 s'est déroulée dans 18 villages, auprès de 398 planteurs. Ainsi, 27,319 tonnes de café et 0,605 tonne de cacao ont été achetées. La zone II fournit 42,7% de la production, suivie de la zone III avec 34,4%. La campagne 2012-2013 a généré 14,182 millions de F CFA aux planteurs.

Graphique 3 : Répartition de la production par zone

La délégation provinciale a versé, pour le compte de l'année 2013, une masse salariale de 240,704 millions de F CFA à ses agents, en baisse de 18,7% par rapport à 2012. L'effectif des salariés permanents diminue également du fait des difficultés de trésorerie de la Caisse de Stabilisation.

II.2.1.3. L'élevage

Il est constitué de trois branches : l'élevage avicole, l'élevage porcin et la pisciculture.

- L'élevage avicole

Après l'échec de la Société Industrielle d'Agriculture et d'Élevage de Boumango (SIAEB) dans les années 80, l'élevage avicole dans la province se développe par le fait de particuliers, encadrés par l'IGAD dans les périmètres de Franceville et Moanda.

Entre 2005 et 2010, la province comptait 15 exploitations avicoles détenant chacune au moins 1 500 poules. En 2013, deux exploitations sont recensées à Léconi (projet Kalembe & Fils) et la FAEN à Franceville dont le cheptel de poules pondeuses compte 7 500 têtes.



Elevage de poules pondeuses encadré par l'IGAD

La production d'œufs recule de 25,1% en 2013. Elle se situe à 12 587 plateaux de trente, contre 16 800 l'année précédente. La commercialisation en circuits courts est largement pratiquée dans la filière. La totalité de la production est vendue directement du producteur au consommateur, à la ferme ou au marché.

Les difficultés d'importation des matières premières entravent l'activité des opérateurs. En 2013, plus de 85% de ceux-ci ont cessé leur activité du fait des difficultés d'approvisionnement en aliments de bétail.

Les ventes d'œufs de consommation ont généré un chiffre d'affaires d'environ 47 millions de F CFA suite au maintien des prix de vente. L'effectif permanent a baissé et celui des temporaires varie en fonction de l'activité.

- L'élevage porcin

Cette activité est développée par le Centre d'Application Agropastoral de Franceville (CAAF) qui pratique l'élevage de type naisseur-engraisseur en bâtiment sur litière. Il cumule ainsi deux fonctions : naisseurs et post engraisseurs.



Le CAAF assure l'ensemble du cycle du porc, de la naissance à l'abattage. En 2013, la production se situe à 665 têtes, supérieure de 165 unités par rapport aux objectifs initiaux du projet.

Après une première phase de vente sur pieds et en carcasses, la production s'est diversifiée avec l'ajout d'une gamme assez réduite de préparations charcutières. Le chiffre d'affaires réalisé se replie de 1,4% en comparaison à celui de 2012.

L'activité reste confrontée à une hausse des coûts d'approvisionnements d'aliments du bétail, sur un marché rétréci en produits transformés, particulièrement sensibles pour la viande de porc.

Une unité de charcuterie associée à l'exploitation équipée de chambres froides permet de proposer une gamme très variée de produits de charcuterie.

Tableau 17 : Prix de quelques produits de charcuterie du CAAF

Désignation	Unité	Prix unitaire en FCFA
Côte	Kg	6 045
Echiné de porc	Kg	6 045
Escalope	Kg	7 150
Filet mignon	Kg	9 990
Poitrine	Kg	5 150
Poitrine désossée	Kg	6 450
Ragout	Kg	5 590
Rôti filet	Kg	9 000
Rôti épaule	Kg	7 800
Saucisse aux herbes	Kg	6 650
Saucisse sèche	Kg	16 000
Saucisse fumée	Kg	13 000
Andouillette fumée	Kg	12 500
Andouillette	Kg	12 000
Rillettes	Kg	20 000
Saucisse nature fumée	Kg	11 900

Cette activité est menacée par l'étroitesse du marché et les habitudes alimentaires des populations autochtones.

- L'aquaculture

L'activité piscicole dans la province connaît un développement appréciable au regard du nombre d'intervenants. Toutefois, un seul opérateur domine le secteur, la Société d'Exploitation du Parc de la LEKEDI (SODEPAL), située à Bakoumba.

En 2013, la production totale, réalisée exclusivement par cet opérateur, est de 40 145 kg, en très net recul (-52,3%) par rapport à l'année précédente. Cette chute est consécutive à l'absence d'un technicien d'encadrement et à la difficulté d'approvisionnement en aliments pour poissons.

Le cas spécifique de la Sodepal : la SODEPAL, située à Bakoumba (108 Km de Franceville), est une filiale de la COMILOG. Dotée d'une subvention, elle fonctionne suivant les principes de gestion privée et dispose de l'autonomie de gestion.

Ce projet a été initié pour la reconversion du personnel minier mis au chômage suite à l'arrêt des activités du téléphérique qui assurait le transport du manganèse de Moanda à Mbinda (frontière Gabon-Congo) via Bakoumba.

La SODEPAL qui développe depuis 1991 d'importantes activités dont l'aquaculture, a mis en valeur :

- 300 ha de plans d'eau artificiels pour la pisciculture extensive ;
- 16 ha pour la pisciculture semi intensive ;
- 8 cages flottantes de 230 m³ pour l'élevage hors sol.

La société dispose par ailleurs d'installations d'élevage larvaire et d'une nurserie pour les inversions hormonales destinées à la production des fingerlings mâles. Elle est aujourd'hui la 1^{ère} productrice de poissons d'eau douce au Gabon.

Tableau 18 : Production de SODEPAL

Années	2008	2009	2010	2011	2012	2013
	Volumes capturés (en tonnes)	104	120	127	120	84

Source : Inspection provinciale des Pêches et de l'Aquaculture

L'ensemble de la filière offre globalement une production très inférieure à la demande du marché en matière de poissons, couvert par les importations en provenance de Libreville.

Tableau 19 : Volume et chiffres d'affaires des produits de la pêche

	Volume en tonnes			Chiffre d'affaires en MFCFA		
	2011	2012	2013	2011	2012	2013
Pêche continentale	13	11	ND	26	22	ND
Pisciculture	120	104	40	206	194	84
Total	133	115	40	232	216	84

Source : Inspection Provinciale des Pêches et de l'Aquaculture

En résumé, la production agricole altogovéenne diminue de 26,9% en 2013 par rapport à l'année précédente. Cette baisse est due essentiellement à la diminution de la production animale, fortement influencée par l'effondrement de l'activité piscicole (-65,2%), dont les consommations intermédiaires restent élevées. Le nombre de travailleurs sur les exploitations agricoles est constitué de populations rurales. Leur nombre diminue régulièrement du fait de l'âge très avancé (61 ans en moyenne).

II.2.2. Les mines et l'exploitation forestière

L'extraction, la transformation et le transport des minerais localisés dans la ville de Moanda (manganèse) et à Bakoudou (or), sont les activités économiques les plus importantes du Haut-Ogooué.

Le secteur minier est principalement centré sur l'exploitation du manganèse. Ce secteur représente, sur le plan national 3,1% du PIB et 6% des exportations en 2013.

Le principal gisement de manganèse se trouve sur le plateau Bagombé, autour de Moanda, dans le sud-est et est exploité par la Comilog. Plusieurs sites très riches sont mis à jour dans la région de Franceville et à Okondja. Au rythme actuel de production, les réserves prouvées pourraient être exploitées pendant deux siècles.



II.2.2.1. Les mines

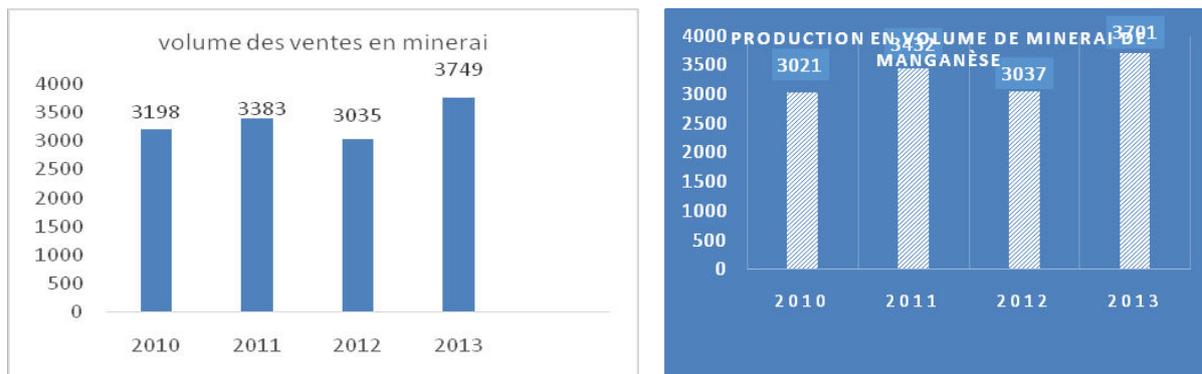
Jusqu'en 2011, l'exploitation minière était axée sur l'extraction du manganèse par la Compagnie Minière de l'Ogooué (Comilog), filiale du groupe français ERAMET. En 2012, est intervenue l'exploitation industrielle de l'or par Ressources Gold Gram Gabon, filiale du groupe MANAGEM, qui exploite les gisements d'or de Bakoudou, dans le département de Lekoko.

- Le manganèse

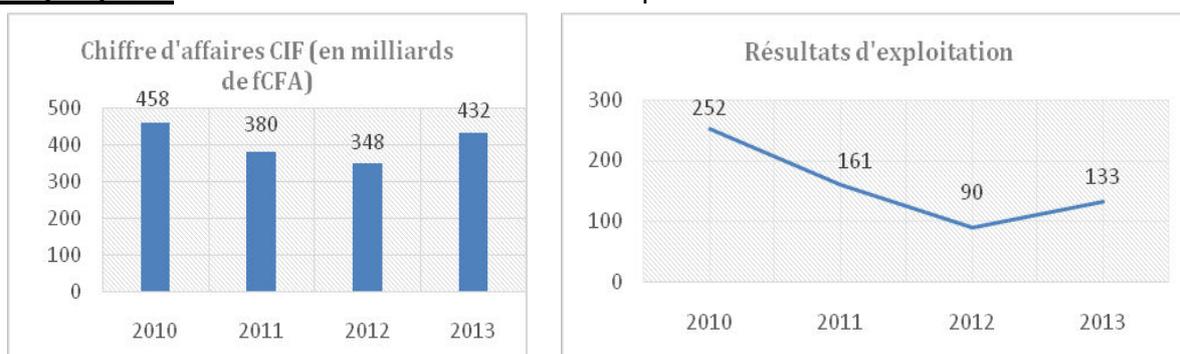
La COMILOG est le 2^{ème} producteur mondial de manganèse à haute teneur, avec 15% du marché mondial. Elle exploite la mine de manganèse de Moanda, laquelle représente 25% des réserves mondiales de minerai riche.

Dans un contexte de demande croissante de manganèse, en rythme annuel, l'objectif de production de Comilog était de 4 millions de tonnes de minerai et d'aggloméré. Un exercice également marqué par la poursuite de ses grands projets : complexe métallurgique de Moanda (C2M), l'exploitation des bordures, l'Ecole des Mines et de la Métallurgie et les avancées dans les domaines sociaux et environnementaux.

Ainsi, 2013 est une année record : la production de minerai et d'aggloméré a atteint 3,7 millions de tonnes contre 3,4 millions en 2012.

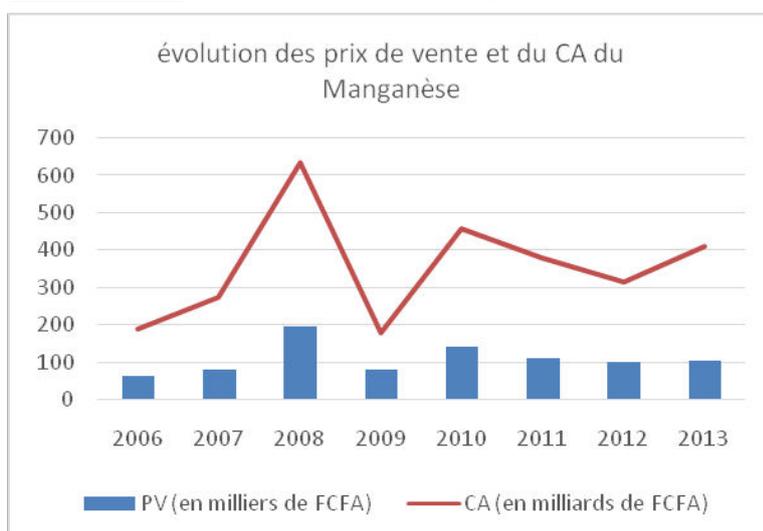
Graphique 4 : Production et ventes de manganèse en milliers de tonnes

Le prix du minerai de manganèse a augmenté de 0,3% entre 2012 et 2013, contribuant pour 24,1% à la hausse du chiffre d'affaires. La marge brute d'autofinancement a augmenté de plus de 33%, dont 66% consacrés à financer les investissements.

Graphique 5 : Valeur des ventes et résultats d'exploitation

Source : Comilog

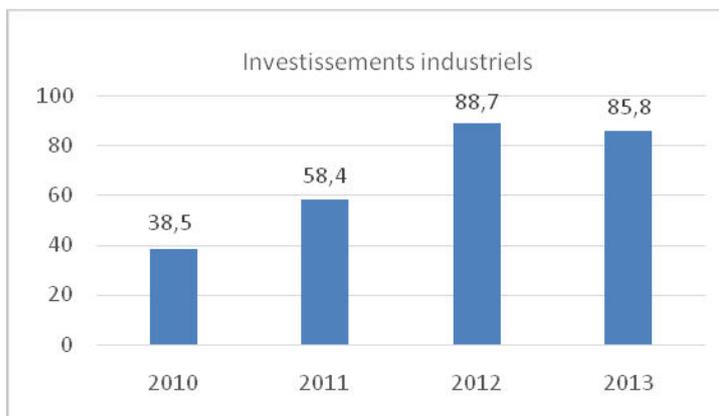
Avec un chiffre d'affaires en 2013 de 432,489 milliards de F CFA, la Comilog est la deuxième entreprise gabonaise, tous secteurs confondus, et un des principaux employeurs privés, avec 1 612 salariés.

Graphique 6 : Prix de vente du manganèse

L'activité de l'entreprise s'est améliorée en 2013, par rapport à 2012. Cette évolution est visible au niveau de la production de manganèse, en hausse de 9,8%, à 3,7 millions de tonnes. Ainsi, le taux d'utilisation des capacités tend à croître et devrait atteindre son niveau optimum en 2015.

Graphique 7 : Investissements industriels

La diversification du secteur des mines est l'une des priorités des pouvoirs publics, qui entendent, comme pour le secteur bois, promouvoir une transformation locale des minerais du Gabon. C'est dans ce contexte que la Comilog a lancé les travaux du Complexe Métallurgique de Moanda (C2M), composé d'une usine hydro métallurgique de manganèse métal et d'une usine de pyrométallurgie de silico-manganèse.

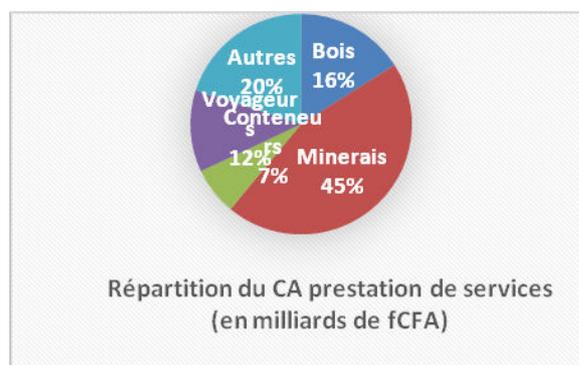


Il s'agit d'un vrai modèle d'industrialisation qui permettra au Gabon d'exporter des produits semi-finis. La première usine produira 65 000 tonnes par an de silico-manganèse, avec une teneur en manganèse de 65%. La seconde fabriquera 20 000 tonnes de manganèse métal, avec une teneur en manganèse de 99,7%.

- Société d'Exploitation du Transgabonais (Setrag)

L'évacuation de la production minière est facilitée par le Transgabonais. Malgré une exploitation déficitaire, le niveau d'investissements de la Setrag est resté élevé grâce au soutien de son actionnaire unique, Comilog.

Graphique 8 : Investissements réalisés SETRAG





- L'or

Managem, une filiale marocaine du groupe ONA a débuté sa production d'or en avril 2012. Cette année-là, l'usine a produit 683,118 kg d'or, équivalant à 100 lingots, d'une valeur totale de 16,955 milliards de F CFA. Le reste de l'activité a été consacré à la formation, au rodage et à l'expertise.

Tableau 20 : Production d'or de la mine de Bakoudou

Années	Production (kg)	Nombre de lingots	Valeur en MFCFA	Effectif total
2012	683,118	100	16,955	120
2013	1191,097	179	24,912	298

Source : Direction de la Subdivision des Mines du Haut-Ogooué/Ogooué-Lolo.

L'année 2013 s'est poursuivie dans le même élan : 1 191,1 kg d'or ont été produits (179 lingots), pour une valeur de 24,9 milliards de F CFA, nonobstant les pannes enregistrées. Prévue pour durer environ 4 ans, l'exploitation pourrait s'étaler sur une dizaine d'années au regard de l'existence d'importants indices de minerais mis à jour par l'opérateur. Le développement de l'activité a permis la création de 298 emplois dont 196 emplois directs

- L'uranium

Un total de 26 600 tonnes d'uranium a été exploité au Gabon, dans la localité de Mounana, dans le département de Lébombi-Léyou, de 1961 à 1999 par la Compagnie des Mines de l'Uranium de Franceville (COMUF), une filiale à 68,4% du groupe nucléaire AREVA.

A la faveur d'une reprise des cours d'uranium, AREVA a repris les travaux de recherche, pour un montant d'investissements de plus de 2,2 milliards de F CFA. Elle a créé une nouvelle filiale à 100% AREVA GABON installée à Franceville. Des sondages de recherches débutés en 2009 sont toujours en cours.

II.2.2.2. L'exploitation forestière

La forêt altogovéenne s'étend sur environ 2,305 millions d'hectares, soit 68,4% de la superficie de la province. Les trois quarts de cette superficie forestière sont riches en okoumé et en Ozigo. On y trouve également d'autres essences utilisées pour l'ébénisterie.

L'exploitation forestière y est assurée par trois sociétés sur une superficie totale de 826 665 ha. Le volume de bois exploité, après une chute de plus de 44% en 2012 par rapport à 2011, enregistre une nouvelle baisse de 16,6% en 2013. Il se situe à 70 544,288 m³ composé d'okoumé (près de 98%) et de bois divers (2%).

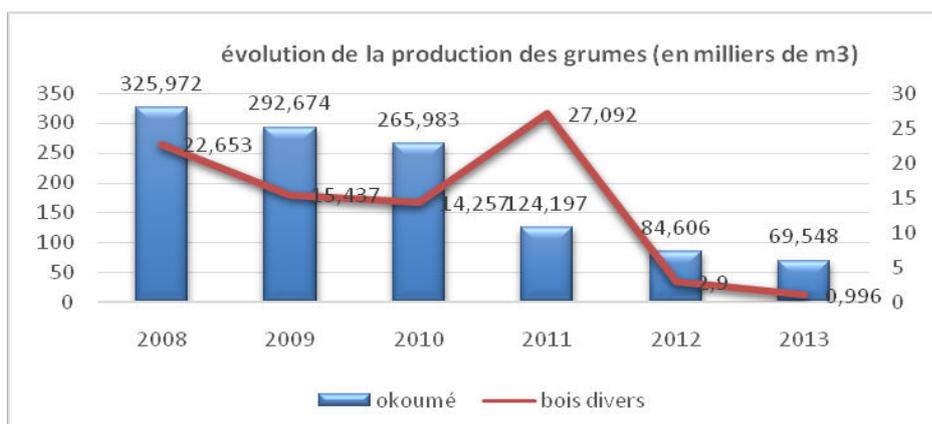
Tableau 21 : Production de grumes

En m ³	2011	2012	2013
Okoumé	124 197	84 606	69 548
Bois divers	27 092	29	996
Total exploitation	151 289	84 634	70 544

Source : DPEF-HO

La baisse très prononcée de la production des grumes, amorcée en 2011, s'est poursuivie en 2013. Cette forte régression observée à partir de 2009 est le fait des entreprises qui, après obtention de permis, se lancent dans le processus d'aménagement des forêts, période au cours de laquelle l'exploitation est mise en veilleuse. D'autre part, les grumes exportées constituaient un produit supplémentaire de négoce. L'interdiction de leur exportation a créé un manque à gagner financier important.

Graphique 9 : Evolution de la production des grumes



Les effectifs permanents n'ont été maintenus au niveau de 2012 qu'avec l'implantation d'un nouvel opérateur dans la région d'Okondja, Taurian.

II.2.3. L'industrie

L'industrialisation de la province s'est faite autour d'un nombre limité de pôles de développement, favorisant les disparités entre départements et privilégiant les zones métropolitaines.

Cette industrie de substitution aux importations présente une gamme sectorielle trop étroite, avec des capacités d'exportation limitées (ciments, sucre, eau minérale). Le taux de couverture du marché intérieur (local et national) est relativement satisfaisant. A cause des coûts de production élevés, ces industries ne peuvent pas être compétitives et limitent leur développement à l'exportation. Ce développement est limité, d'une part, à la croissance du marché intérieur, c'est-à-dire à la croissance des secteurs moteurs, et d'autre part, à la diversification de leur production dans la mesure où de nouveaux créneaux sont possibles.

En 2013, le niveau des activités du secteur industriel de la province s'est orienté vers la hausse. Le chiffre d'affaires croît de 34,1% par rapport à l'exercice précédent.

II.2.3.1. Les industries agro-alimentaires

Les activités de cette branche sont dominées par la fabrication du sucre, des bières, de boissons gazeuses et de l'eau minérale. A côté de celles-ci se développent les activités des boulangeries et des pâtisseries.

- La production sucrière

En 2013, la production en volume s'établit à 24400 tonnes, contre 24 337 tonnes en 2012. Cette stagnation tient aux conditions climatiques défavorables (pluies abondantes, faible insolation). Pour satisfaire la demande, l'opérateur a eu recours aux importations de sucre en morceaux, provenant, respectivement, du Cameroun (1500 tonnes), de l'Union Européenne (6000 tonnes de granulé de 50 kg) et du Brésil (pour couvrir la forte demande des brasseries).

Sur le plan commercial, Sucaf-Gabon enregistre une baisse des ventes de sucre de l'ordre de 6,9% par rapport à 2012 à 29 582 tonnes. Cette variation résulte des difficultés d'acheminement de la production par voie ferrée et des mouvements de grèves à SDV (fournisseur des containers), soit une perte de plus de 1000 tonnes.

- Les bières et les boissons gazeuses

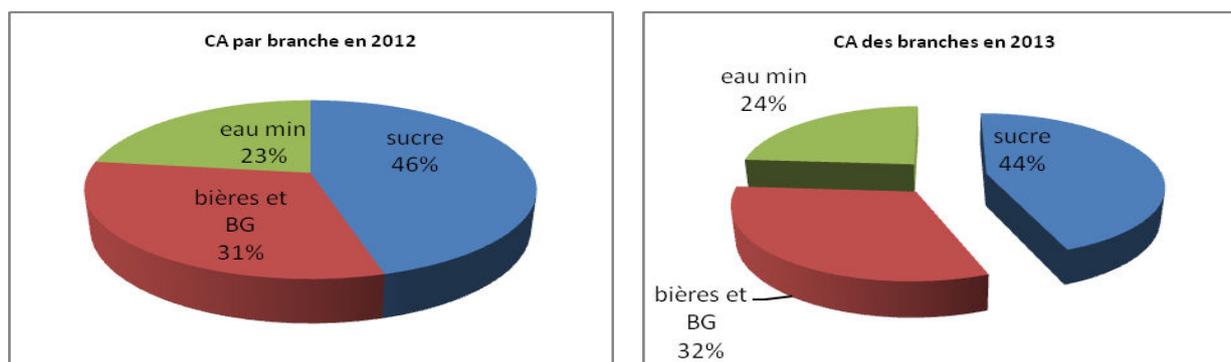
L'activité de la brasserie dans la province du Haut-Ogooué réalise une croissance en termes de production. En hausse de 6,9%, celle-ci atteint 199 961 hl contre 186 992 hl en 2012 ; de même, le chiffre d'affaires grimpe de 8,2%. Cette embellie est due au développement économique impulsé par l'amélioration du réseau routier permettant d'atteindre aisément de nouvelles localités (l'Ogooué Lolo). La capacité productive journalière de l'usine est de 200 000 bouteilles.

- L'eau minérale

La production de l'eau minérale progresse de 5,4% à 446 969 hectolitres par rapport à 2012, favorisée par l'entrée en production d'une nouvelle chaîne de fabrication ayant permis la mise sur le marché d'un nouvel emballage de 33 cl.

L'usine rencontre de nombreux problèmes qui freinent le développement maximum de l'activité. Il s'agit principalement des difficultés d'acheminement assuré par SDV via SETRAG qui connaît de nombreux déraillements, d'une part, et les délestages d'électricité qui ralentissent la production d'autre part.

Graphique 10 : Production par branche



Source : Sobraga, Sucaf, Soboleco

II.2.3.2. Les autres industries

La branche Autres Industries regroupe les industries de première et seconde transformation du bois, la production et distribution de l'eau et l'électricité et la fabrication des ciments.

- L'industrie du bois

Dans le contexte de valorisation des produits de la forêt, l'industrialisation de la filière bois s'intensifie dans la province dans les segments du sciage, du déroulage-placages et de la fabrication du contreplaqué.

Le sciage et le tranchage sont effectués par Rougier Gabon à Franceville et Société des Sciages de Moanda (SSMO) à Moanda, le déroulage-placages par SSMO à Mounana et la fabrication du contreplaqué par SSMO et la Société des Bois de Mounana (SBM) à Mounana.

Tableau 22 : Volume de bois transformé

Activités de transformations en m ³		2011	2012	2013
Sciages	Production	27 305	25 786	25 818
	Vente marché intérieur	178	1 031	411,6
	Exportations	24 190	6 486	22 840
Placages	Production	18 620,5	14 958	37 207
	Vente marché intérieur	0	792	0
	Exportations	16 189	7 277	24 030
Contreplaqué	Production	2 137	3 774	11 836
	Vente marché intérieur	2 475	2 695	6 019
	Exportations	0	112,6	5 237
Totaux	Production	48 063	44 518	74 860
	Vente marché intérieur	2 635	4 519	6 430
	Exportations	40 379	13 876	52 106
Quantité de grumes transformées en m³		126 432	81 787	152 410

Source : Direction provinciale Eaux et Forêts, Haut-Ogooué

L'évolution en dents de scie que l'on observe entre 2011 et 2013 pourrait s'expliquer par l'importance des pertes au cours du processus de transformation. Les taux de transformation se situent en moyenne sur la période, à 35,7% pour la section sciage et 49,8% pour le déroulage.

Sur le plan commercial, la hausse du prix moyen à l'exportation, conjuguée à la hausse des volumes exportés, a multiplié le chiffre d'affaires par 4 au cours de la période.

Tableau 23 : Ventes en valeur de bois transformés

Valeur des exports en M FCFA	2011	2012	2013
Prix moyen en FCFA/m ³	442 944	396 198	421 354
Volume des exports/m ³	40 379	13 875	52 106
Chiffre d'affaires	17 885	5 497	21 955

Source : DGEPPF, Rougier Gabon, SSMO, SBM



Fabrique artisanale de meubles à Franceville

- Production et distribution de l'eau et de l'électricité

Grâce au développement de l'énergie d'origine hydraulique (99,8% du total), la production d'électricité par l'Agence provinciale de la SEEG enregistre une hausse moyenne de 5,6% entre 2010 et 2013.

L'électricité : en 2013, la production nette d'électricité s'élève à 250,75 Gwh, en hausse de 5,5% par rapport à 2012. Sur la même période, les ventes nettes d'électricité augmentent de 0,8%, alors que le nombre d'abonnements croît de 5%.

Le chiffre d'affaires généré par les ventes d'électricité progresse faiblement de 0,7% pour atteindre 13,013 milliards de F CFA par rapport à l'année précédente.

Tableau 24 : Evolution de l'activité électricité

	2011	2012	2013	Variation 2013/2012
Production nette (en Gwh)	215,76	237,56	250,75	5,5%
Volumes vendus (en Gwh)	159,27	174,39	175,77	0,8%
- BT	56,37	59,51	54,29	-8,8%
- MT	102,90	114,88	121,48	5,7%
Nombre d'abonnements	24 868	25 993	27 300	5,0%
dont tarif social	9 908	10 523	11 012	4,6%

Source : SEEG, (Rapport d'activités 2013)

L'eau : en 2013, sur un volume livré au réseau de 8 157 m³, en hausse de 2,6% par rapport à l'année précédente, les ventes d'eau se sont élevées à 5 972 ,03 m³. La desserte en eau de la ville de Boumango, qui a induit une hausse de 6,5% du nombre d'abonnements, n'a pas eu l'effet de levier pour les ventes qui se redressent faiblement de 0,3%.

Tableau 25 : Production et vente de l'eau

	2011	2012	2013	Variation 2013/2012
Eau livrée au réseau(en m ³)	8 015	7 951	8 157	2,6%
Volumes vendus (en m ³)	5 881,55	5 952,42	5 972,03	0,3%
Nombre d'abonnements	13 721	14 471	15 487	7,0%
dont tarif social	3 259	3 379	3 598	6,5%

Source : SEEG (Rapport d'activités 2013)

En 2013, le chiffre d'affaires consolidé de l'Agence Haut-Ogooué affiche une très faible progression de 0,7% pour atteindre 15,165 milliards de F CFA, grâce au relèvement de 2% des tarifs d'eau et d'électricité. Au cours de la même période, 20,8% de la population bénéficient des services d'électricité et 11,8% des services d'eau.

- La fabrication des ciments

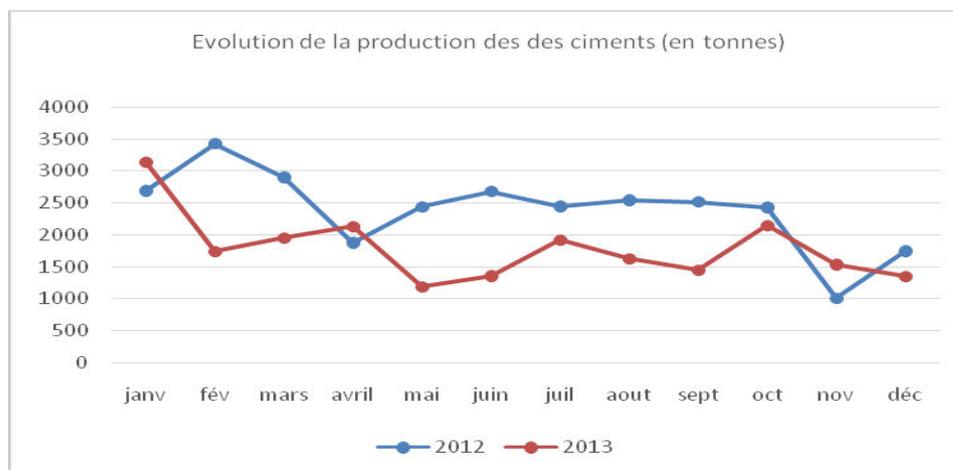
La fabrication du ciment est assurée par la société Cim-Gabon qui dispose à Franceville de l'une de ses trois unités de production. L'unité de broyage du Haut-Ogooué ne tourne qu'à 35% de ses capacités. Elle est chargée d'approvisionner le

marché de la province de l'Ogooué-Lolo en ciments CPJ 45 et CPJ 35 et dans d'infimes proportions, le Congo voisin.

Confrontée à plusieurs difficultés d'ordre structurel d'une part (vieillesse de l'outil de production, mauvais état de la voie ferrée qui rend difficile l'acheminement de la matière première sur Franceville) et des difficultés d'ordre conjoncturel (concurrence ardue des ciments chinois) d'autre part, la production est en baisse en 2013.

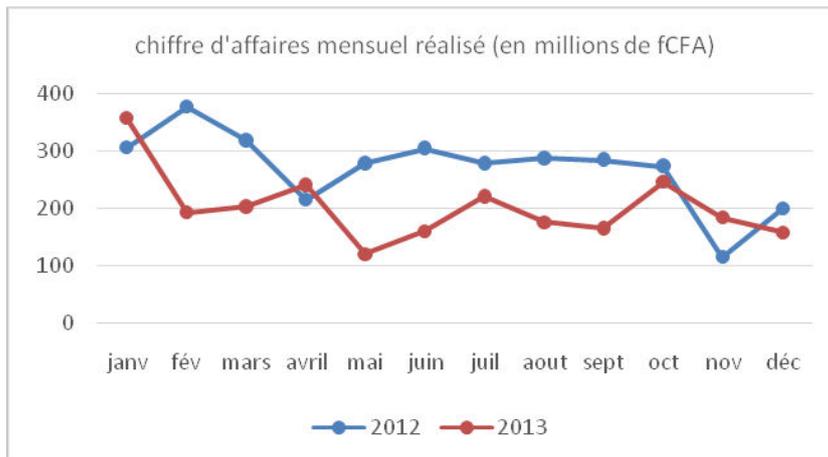
Evolution de la production : l'atonie du secteur BTP, principal débouché, matérialisée par la fin des gros travaux initiés depuis 2011 et 2012 (travaux de la CAN, construction du Grand Poubara) a impacté la fabrication des ciments de l'unité de Franceville. Prévus pour produire 40 000 tonnes en 2013, la production s'est située à 28 898 tonnes, soit un taux de réalisation de 72,2%.

Graphique 11 : Production des ciments



Evolution des ventes : la politique des prix pratiquée par le service commercial a deux volets : 126 000 F CFA la tonne pour les revendeurs et 128 000 F CFA la tonne pour les entreprises du BTP. Comparativement à l'année précédente, le chiffre d'affaires chute de 50% à 1,6 milliard de F CFA.

De 2009 à 2012, les entreprises du BTP représentaient 65% des parts du marché contre 25% pour les PME et 10% pour les particuliers. En 2013, l'ensemble PME-particuliers constitue 85% du marché.

Graphique 12 : Chiffre d'affaires de la branche

Le niveau des effectifs est resté stable à 20 agents, représentant une masse salariale annuelle de 296 millions de F CFA.

- La production des agrégats

La production du gravier et du sable utilisés comme consommations intermédiaires dans la construction, a suivi l'évolution de l'activité du secteur (-17,8%) avec des volumes respectifs en retrait de 20,8% pour le gravier et 10,9% pour le sable.

II.2.4. Le bâtiment et les travaux publics

En 2013, le bâtiment aura connu une relative reprise d'activité. Apparue dans le gros œuvre, il se consolide pour les grandes entreprises et les PME. Deux éléments ont contribué à cette embellie : la construction du mausolée présidentiel et une activité en demi-teinte dans l'entretien-rénovation.

Dans la construction de logements, les travaux de mise en chantier de logements neufs (environ 260 à Franceville et 190 à Moanda) de la Société Nationale Immobilière (SNI) commencés en 2012 se sont arrêtés. La construction de maisons individuelles s'est révélée plus dynamique au regard du nombre de chantiers essaimé à travers la province par les particuliers d'une part et les logements d'astreinte par la Comilog dans le cadre du lancement de ses usines de ferromanganèse d'autre part.

L'activité des travaux publics, toujours en manque de visibilité, se traduit par l'abandon de plusieurs chantiers, malgré l'achèvement du tronçon de la route nationale Akiéni-Okondja, 87 km par Synohydro et co-financés par l'Etat et la Banque Islamique de Développement. Ceux du tronçon Akiéni-Onga se poursuivent. Ce projet triennal qui a débuté à la fin de l'année 2012 devrait prendre fin en 2015. Le coût des travaux est estimé à 68 milliards, dont 8 milliards pour la voirie et 60 milliards pour la route.

Ainsi, les travaux de voiries des villes de Léconi, Bakoumba et Franceville, relancés dans le cadre de la reprise des travaux des fêtes tournantes, sont interrompus pour défaut de paiement par l'Etat des arriérés dus aux entreprises.

L'enquête menée auprès des entreprises des travaux publics en 2013 montre une évolution à la baisse du chiffre d'affaires. Celui-ci, après avoir culminé à 52,9 milliards en 2011 en relation avec les travaux de la CAN, a plongé à 6,7 milliards en 2013.

II.2.5. Les transports

II.2.5.1. Le transport routier des personnes

Il s'appréciera au travers de l'examen du transport urbain et interurbain des personnes et des marchandises.

- Le transport urbain des personnes

En l'absence d'un service public de transports en commun, le transport des personnes en zone urbaine est assuré par des taxis et taxis bus. Ce moyen de transport se rencontre particulièrement à Franceville et Moanda, qui comptent respectivement 300 et 100 taxis et taxis bus environ. Le coût officiel du trajet est de 100 F CFA. La course quant à elle est à 1 000 FCFA.

A Franceville, la stratégie d'un grand nombre de ceux-ci est la pratique de la course pour laquelle ils n'exigent pas moins de 2 000 F CFA par personne. Les taxis bus n'assurent que deux lignes, celle allant de Potos à Mbaya et celle de Masuku à Mangoungou. La ligne du quartier « sable » reste compliquée car les taxi-bus et clandos y arrivent mais après plusieurs arrêts sur le trajet.

Les propriétaires de taxis et de « clando » justifient cet état de fait en mettant en avant les contrôles réguliers et multiples qui entraînent une réduction de leur nombre et par conséquent une hausse des tarifs fixés.

Les taxes de mise en circulation d'un véhicule à usage de taxi sont de 280 000 F CFA pour les véhicules 4-5 places et 600 000 F CFA pour ceux de 16 à 20 places⁶.

- Le transport inter urbain des personnes

Les transports interurbains des personnes est une activité qui relève largement du secteur informel. La plupart des transporteurs ne possèdent qu'un seul véhicule, le plus souvent une camionnette, une voiture de tourisme ou un car de 15 à 20 places.

Organisés en syndicats, les opérateurs de la branche assurent, au départ de chaque chef-lieu de département plusieurs rotations à destination de Franceville (principale ville administrative, politique et commerciale).

⁶ Applicables dans Commune de Franceville

Tableau 26 : Principaux axes

	<i>Localités</i>	<i>distance (km)</i>	<i>Coût du trajet en FCFA</i>
<i>Franceville</i>	<i>Sucaf</i>	<i>32,2</i>	<i>1 000</i>
	<i>Moanda</i>	<i>47,3</i>	<i>1000</i>
	<i>Bakoumba</i>	<i>92,3</i>	<i>2000</i>
	<i>Mounana</i>	<i>63,7</i>	<i>1300</i>
	<i>Boumango</i>	<i>79,9</i>	<i>1500</i>
	<i>Bongoville</i>	<i>45,0</i>	<i>1000</i>
	<i>Léconi</i>	<i>106,0</i>	<i>2000</i>
	<i>Ngouoni</i>	<i>38,0</i>	<i>1000</i>
	<i>Akiéni</i>	<i>82,0</i>	<i>2000</i>
	<i>Okondja via Okoloville Okondja via Akiéni</i>	<i>137,0</i>	<i>3000</i>
	<i>105,0</i>	<i>5000</i>	

Source : Syndicat des transporteurs

L'activité en 2013, mesurée par le nombre de rotations (sur l'axe Franceville-Moanda par exemple) accuse un léger recul, même si le nombre d'opérateurs augmente. Les responsables syndicaux estiment à 250 000 le nombre de personnes transportées, pour un chiffre d'affaires estimé à 472 millions de F CFA dont 65% pour l'axe Franceville-Moanda. Cette croissance modérée est le résultat d'un accroissement du parc automobile, alors que le kilométrage se réduit.

II.2.5.2. Le transport routier des marchandises

Le transport routier des marchandises est moins saisissable. Il existe cependant une trentaine de transporteurs régulièrement enregistrés. Chaque entrepreneur recherche sa clientèle en raison de l'absence d'organisation de type coopérative ou professionnelle.

Par ailleurs, les sociétés SDV et TRANS'FORM combinent le mode rail-route et transportent pour le compte des industries locales SUCAF (sucre) et SOBOLECO (eau minérale) leurs productions vers Libreville et en sens inverse, les matières premières indispensables au fonctionnement des industries et les magasins en produits divers.

Tableau 27 : Evolution du trafic marchandises

Volumes de marchandises en tonnes	2011	2012	2013
Trafic routier	575 480	458 000	220 000
Trafic ferroviaire	3 416 579	3 110 018	4 023 972
Ensemble	3 992 059	3 568 018	4 243 972

Source : Setrag, transporteurs routiers

En 2013, SDV /STCG a transporté pour les entreprises locales du groupe Castel et pour des particuliers 28 584 tonnes de marchandises à destination de Franceville et 35 388 tonnes vers Libreville.

La même année, le service provincial des transports a recensé six formations syndicales, dont les missions sont la défense des intérêts des professionnels de la branche auprès des pouvoirs publics d'une part, et la représentation au patronat de l'autre.

II.2.5.3. Le transport aérien

L'activité du transport aérien en direction de la province se redresse. Le ciel altoogoovéen enregistre en 2013 l'arrivée d'un nouvel opérateur, Afric Aviation, après la disparition d'Air-Services. Ainsi, trois compagnies desservent la province à raison de 12 vols par semaine. Le tableau ci-dessous retrace l'évolution du trafic observé entre 2011 et 2013.

Tableau 28 : Evolution du trafic aérien

Rubriques	Années			Variation 2013/2012
	2011	2012	2013	
Mouvements des avions	1 887	1 354	3 340	146,7%
Passagers locaux débarqués	25 304	26 145	26 909	2,9%

Source : Asecna Gabon

Bien que le nombre de mouvements commerciaux ait été multiplié par 2,5 entre 2012 et 2013, le nombre de passagers ne progresse que de 2,9%. Le chiffre d'affaires moyen de la branche est de l'ordre de 5,112 milliards de FCFA en 2013, en légère hausse de 3,5% par rapport à l'exercice 2012.

Tableau 29 : Transport de voyageurs

	2011	2012	2013
<i>Nombre de passagers</i>			
<i>Transport routier</i>	750	918	1235
<i>Transport ferroviaire</i>	7 869	9577	6250
<i>Transport aérien</i>	25 304	26 145	26 909
Ensemble	33 923	36 640	34 394

Source : Asecna, Setrag, transporteurs routiers

II.2.6. Les télécommunications

Avec un chiffre d'affaires de 11,250 milliards de F CFA, les services de télécommunications progressent encore en 2013. Les consommateurs sont de plus en plus équipés en téléphones, ordinateurs et connexions à l'internet. Le chiffre d'affaires du téléphone fixe (400 millions de F CFA) baisse. Celui de la téléphonie mobile atteint 10,850 milliards de F CFA.

Le principal opérateur est Airtel (77,8% des parts du marché) devant le groupe Gabon Télécom/Libertis (16,4%) et Azur (3,4%).

En 2013, la demande des ménages en biens et services de technologie de l'information et de la communication se consolide, en dépit de l'insuffisance d'infrastructures soutenant ceux-ci. Le nombre d'internautes altoogoovéens croît régulièrement. La majorité des internautes sont des cyber-utilisateurs, avec un parc de micro-ordinateurs dans les cybers cafés estimé à 500 terminaux; elle est

constituée des élèves. L'usage d'internet mobile est devenu quotidien pour 2/3 d'entre eux.

Encore moins d'un ménage sur 10 possède un micro-ordinateur. Les mieux équipés restent les cadres de l'administration ou du secteur privé. La plupart de ces ordinateurs portables sont équipés pour le multimédia.

L'accès à l'internet à haut débit (câble et ADSL) poursuit son implantation. Au 31 décembre 2013, on estime à 80% le taux de pénétration du téléphone portable dans la province. On enregistre une hausse de dépenses culturelles et de loisirs⁷, en particulier les dépenses de ménages en programmes audiovisuel.

II.2.7. Le commerce

Le commerce occupe une place majeure dans l'économie du Haut-Ogooué, majoritairement dans le commerce de détail. Mais malgré la progression du nombre d'établissements commerciaux au cours de ces cinq dernières années, les effectifs ne progressent pas.

Le service provincial du commerce dénombre 2 079 opérateurs dont 902 nationaux en 2013. Toutes les communes sont pourvues d'au moins un établissement commercial. Toutefois, le taux d'équipement est plus élevé dans les zones des pôles d'emploi urbaines. La proportion des magasins contrôlés par un groupe reste modérée au sein du secteur.



Magasins du groupe Ceca-Gadis à Franceville



La branche comprend quatre grandes subdivisions :

- le petit commerce, mal connu parce que ne tenant pas de comptes. Très dynamique dans le commerce de proximité, il joue un rôle majeur dans la distribution des produits vivriers de base ;
- une branche moderne composée de magasins du groupe Ceca-Gadis, Sodiex et Matériaux Réunis qui sont des établissements d'importateurs basés à Libreville ;

⁷ Les postes retenus : achats d'appareils TV, hi-fi, vidéo, abonnement au câble et au satellite, jeu de hasard, travaux photo

- une branche spécialisée dans la vente de produits spécifiques (essenceries et pharmacies) ;
- et une branche intermédiaire tenue par des Syro-libanais, Mauritaniens et Ouest africains.



Ces trois dernières catégories distribuent des biens de consommation courante ou de biens durables (hi-fi, électroménager, mobilier quincaillerie, matériaux de construction, etc...).

Au cours de la période, les consommateurs altoovéens représentent un marché commercial de près de 20,319 milliards de FCFA, en

augmentation de 33,3% par rapport à 2012. Ce marché est porté principalement par les dépenses alimentaires (76,9%).

La grande distribution capte les 2/3 des dépenses de consommation. Les prévisions de chiffre d'affaires sur les quatre premiers mois de 2014 sont orientées vers la hausse.

La branche équipement et entretien enregistre des résultats bien orientés (+ 7%). La vente de l'électroménager-télé-hifi-informatique a été soutenue, grâce notamment aux ventes de télévisions numériques de type plasma en raison de l'effet de la Coupe du Monde.

Tableau 30 : Evolution du chiffre d'affaires des branches commerciales

<i>En MFCFA</i>	2011	2012	2013	Variation 2013/2012
<i>Commerce général</i>	12 176	10 762	16 207	50,6%
<i>dont alimentaire</i>	11 661	10 219	15 626	52,9%
<i>dont équipement- entretien</i>	515	543	581	6,9%
<i>Produits de quincaillerie</i>	2 822	2 704	2 087	-22,8%
<i>Produits pharmaceutiques</i>	1 719	1 773	2 025	14,2%
Total commerce	16 718	15 239	20 319	33,3%

Source : DPI, Pharmacie Boundama, Matériaux Réunis, Ceca-Gadis

Le chiffre d'affaires est réparti ainsi qu'il suit : commerce général (79,8%), quincaillerie (10,3%), produits pharmaceutiques (9,9%). La plus grande part du chiffre d'affaires dans le commerce général est réalisée grâce à la vente des produits alimentaires et ceux de première nécessité fortement demandés lors de la tenue de l'élection locale organisée au dernier trimestre.

L'activité des pharmacies reste vive : + 14,2% contre + 3,1% en 2012. La vente des produits pharmaceutiques progresse ainsi en moyenne de 10,7% entre 2010 et 2013 et pourrait s'expliquer par les prises en charge par la CNAMGS des populations économiquement faibles.

Les ventes des produits de quincaillerie régressent par contre de 3,3% en moyenne entre 2010 et 2013. Ce recul est plus marqué en 2013 par rapport à 2012 où le chiffre d'affaires enregistre une baisse de 22,8%, en lien direct avec la fin des gros chantiers de construction de la CAN une année plus tôt.

II.2.8. Les autres services

La branche « Autres Services » se caractérise par une grande dispersion des activités et un taux très élevé de création/disparition des entreprises. L'évolution de l'activité de cette branche est étroitement liée à celle de l'économie de la province. La présente analyse concerne les activités suivantes :

- les services rendus aux entreprises ;
- les services rendus aux particuliers.

II.2.8.1. Les services rendus aux entreprises

Cette activité englobe la mise à disposition de personnels, la mécanique générale et la chaudronnerie. Deux entreprises opèrent dans la branche. En 2013, trois faits majeurs ont marqué son évolution, à savoir :

- la réduction des budgets des principaux clients ;
- la concurrence des prestataires extérieurs qui a engendré une perte des parts de marchés pour les principales entreprises locales connues, Friedlander et TPMG/RME ;
- la non reconduction des termes des contrats par le principal client depuis 2011.

Le chiffre d'affaires progresse de 23,2% par rapport à 2012. Cette hausse n'a pas permis la création de nouveaux emplois dans un marché pourtant demandeur. Le nombre de salariés (66) n'a pas varié tandis que la masse salariale a augmenté de 12,2% à 184 millions de F CFA.

II.2.8.2. Les services rendus aux particuliers

La branche des Services aux particuliers se caractérise par de nombreuses créations et fermetures. Sept sur dix n'emploient pas plus de deux employés. Les services proposés sont les services personnels (blanchisseries et soins corporels), les paris urbains, les services mortuaires et les soins médicaux. D'autres, très peu structurés ont des activités difficiles à cerner. Ce sont les débits de boissons et la restauration rapide.

Quelques services aux particuliers se maintiennent ou sont en forte croissance en 2013. C'est le cas des paris mutuels urbains qui, bien qu'en baisse en 2013, réalisent un chiffre d'affaires de 1,4 milliard de F CFA en retrait de 12,5% par rapport à 2012, et imputable au reflux des travailleurs des chantiers de la CAN.

II.2.9. L'hôtellerie, la restauration et le tourisme

Le Haut-Ogooué dispose en 2013 d'une capacité hôtelière et touristique comprenant 12 hôtels et 21 auberges et motels d'une capacité d'accueil de 745 chambres ; 60 restaurants, environ 20 snack-bars et une demi-douzaine de night-clubs.

Tableau 31 : Panorama de l'hôtellerie altogovéenne

En nombre d'établissements	2011	2012	2013
Franceville	9	11	12
Moanda	7	7	8
Reste Province	8	13	13
Total Province	24	31	33

Source : Délégation provinciale du tourisme

Tableau 32 : Capacité d'accueil hôtelière

En nombre de chambres	2011	2012	2013
Franceville	250	385	345
Moanda	135	160	170
Reste Province	150	230	230
Total Province	535	775	745⁸

Source : Délégation provinciale du tourisme

II.2.9.1. L'hôtellerie

Le parc hôtelier se compose d'une part des hôtels de classe internationale, gérée par un organisme étatique et d'autre part d'hôtels, de motels et auberges, de classe moyenne, propriétés de particuliers. Franceville et Moanda concentrent les 3/4, le reste étant réparti sur l'ensemble de la province où l'on trouve au moins un hôtel dans chaque chef-lieu de département. Le nombre de chambres de premier choix est de 330.

En 2013, l'activité hôtelière provinciale comme indiquée par le tableau ci-dessous est en baisse. Le taux d'occupation de la province a perdu 15 points entre 2012 et 2013, passant de 80% à 65%.

Tableau 33 : Taux d'occupation des structures hôtelières de la province

	2011	2012	2013
Taux d'occupation Province	62	80	65
Taux d'occupation Franceville	57	87	58
Taux d'occupation Moanda	48	52	30
Taux d'occupation reste province	12	46	10

Source : données d'entretiens

Le taux d'occupation appréciable à Franceville est consécutif aux travaux de construction du mausolée présidentiel et aux prestations des hôtels de moyenne capacité, plus dynamiques qui accordent des réductions. A Moanda, le taux reste moyen à environ 42%. Dans les autres localités, le taux d'occupation se situe à moins de 10%.

⁸ L'hôtel Poubara a fermé en janvier 2013



Le développement des courts séjours a cependant eu un impact positif sur le taux de fréquentation. Ainsi, le nombre de chambres loué a augmenté de 30,5% au cours de la période. Pour la troisième année consécutive le chiffre d'affaires de la branche⁹ se raffermi. Il progresse de 41,8% à 1,2 milliard de F CFA en 2013 contre 846 millions l'année précédente.

II.2.9.2. Les résidences hôtelières

Les résidences hôtelières constituent une nouvelle forme d'offre alternative d'hébergement à côté des hôtels classiques, particulièrement à Franceville où elles sont gérées par Sud Services. Celles-ci représentent 15% de l'offre d'hébergement.

II.2.9.3. La restauration

Cette activité est pratiquée à la fois par les principales structures hôtelières et par les opérateurs indépendants.

Au niveau des principaux hôtels, l'activité est appréciable car elle représente en moyenne 32,3% du chiffre d'affaires en 2013, grâce à l'organisation des buffets les week-ends par les plus importantes structures (Léconi Palace, Héliconia, Lyz'Aurore).

L'activité des opérateurs indépendants s'avère plus soutenue malgré l'absence de données chiffrées. La politique tarifaire, modulable selon les saisons, le coût des menus dans ces établissements en sont les principales explications.

Le développement potentiel de la branche hôtellerie-restauration, surtout dans les départements, dépendra de la diversification des activités vers la promotion du tourisme.

⁹ Hors chiffre d'affaires du Léconi Palace et des hôtels Héliconia, Lyz'Aurore, Evoula qui ont refusé de communiquer

II.2.9.4. Le tourisme

Le tourisme s'est développé dans le domaine hôtelier, mais peu de réalisations ont été faites jusqu'ici en matière de circuits touristiques et de loisirs. La branche se trouve confrontée aux problèmes de commercialisation des circuits touristiques, notamment la promotion touristique, la déficience du réseau de communication et le prix prohibitif des transports, l'absence des services complémentaires à la production touristique.

L'opérateur le plus représentatif de la branche est la Société d'Exploitation du Parc de la Lekedi (SODEPAL) située à Bakoumba, à une cinquantaine de kilomètres de Moanda. Elle propose une structure organisée pour la découverte de plusieurs de ses produits dont le parc animalier, sur un site de 14 000 hectares entièrement clôturé.

L'hébergement est composé d'une dizaine de chambres doubles et de quelques villas, équipées d'eau chaude et de climatisation. Une salle de restaurant au bord de la piscine propose un cadre frais pour prendre ses repas.

Le parc de la Lekedi a enregistré environ 1050 visiteurs en 2013, en recul de 24,1% en grande partie causé par l'état très dégradé de la route. Les recettes du tourisme se sont repliées de 4,1% pour atteindre 115,4 millions de F CFA contre 120,4 millions l'année précédente.



Chutes de Poubara et gorilles du parc de la Lékédi

II.2.10. Les institutions financières

La province du Haut-Ogooué compte les établissements bancaires ci-après :

- une agence de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) ;
- une agence de la Banque Gabonaise de Développement (BGD) ;
- deux agences de l'Union Gabonaise de Banque (UGB) ;
- deux agences de la Banque Internationale pour le Commerce et l'Industrie du Gabon (BICIG) ;
- et une agence la Banque Gabonaise et Française intercontinentale (BGFbank).

L'Agence provinciale de la BEAC pourvoit en liquidités les banques primaires et le Trésor. Par contre, la politique monétaire, notamment le refinancement et la politique des taux d'intérêt sont assurés par le siège de la BEAC à Yaoundé via l'Agence nationale de Libreville.

La province compte aussi plusieurs représentations des compagnies d'assurance.

II.2.10.1. Les Banques

Malgré un contexte économique mitigé, les établissements de crédits de la province affichent des résultats globalement satisfaisants. Le résultat net s'améliore sensiblement, et les opérations avec la clientèle progressent. L'évolution des encours de crédits varie d'une banque à l'autre et les agences des banques commerciales enregistrent des résultats positifs.



En 2013, le montant total des crédits octroyés est de 2,3 milliards de FCFA. Le niveau de l'épargne collectée n'est plus un objectif compte tenu de la situation de surliquidité de ces agences. L'indicateur retenu est désormais le coefficient d'exploitation (total des intérêts et commissions perçus /total des charges d'exploitation). En 2013, ce ratio avoisine les 60%. Il traduit une marge bénéficiaire de 40%.

II.2.10.2. Les Assurances

Malgré l'interaction des assureurs basés à Libreville, le chiffre d'affaires des assureurs locaux progresse. Ce résultat positif résulte des campagnes promotionnelles de baisse des coûts de souscriptions de 20 à 40% dans l'automobile (80% des souscripteurs).

II.3. QUELQUES INDICATEURS CONJONCTURELS

II.3.1. Les investissements publics

Les investissements réalisés par l'Etat ont porté sur l'équipement de la province en infrastructures économiques et sociales et en équipements de base. Sur l'ensemble des trois dernières années, les investissements publics se sont élevés à environ 84 milliards de FCFA. La construction et l'aménagement routier (Akiéni-Okondja 87 km et Moanda-Bakoumba 52 km) ont englobé 83 milliards de FCFA et la construction du mausolée présidentiel un milliard de francs.

II.3.2. Les investissements des entreprises

Les investissements des principales entreprises s'élèvent à 91,7 milliards de FCFA en 2013, en retrait de 2,5% par rapport à l'exercice précédent (94,038 milliards). Ils sont réalisés essentiellement par les sociétés minières (96,7%) et sont orientés vers des opérations d'expansion.

**PERSPECTIVES DE
L'ECONOMIE
ALTOGOVEENNE EN 2014**

Malgré une année relativement clémente, l'économie de la province dépendra du marché mondial du manganèse produit par la Comilog, locomotive de l'activité économique de la région. Toutefois, l'existence d'importants stocks détenus par les principaux clients, notamment la Chine, pourrait fragiliser l'activité du 2^{ème} producteur mondial de manganèse, dont la production devrait se diversifier avec l'entrée en exploitation de ses nouvelles usines d'hydro métal et de silico-manganèse. Dans ce contexte, la Comilog enregistrerait une baisse de ses principaux indicateurs : production, ventes et chiffre d'affaires.

Dans le même ordre d'idée, l'exploitation forestière devrait pâtir sur le plan local, des conditions climatiques qui rendraient difficile l'évacuation des grumes vers les unités de transformation.

L'agriculture devrait être relancée par la mise en place du Projet de Développement et d'Investissement Agricole au Gabon (PRODIAG), d'une part, et par la création de la Coopérative Agricole de Kayié (COOPAK) dans le département de Djouori- Agnili, d'autre part.

L'industrie agro-alimentaire tirerait le secteur secondaire par l'accroissement de la production des bières et boissons gazeuses grâce aux investissements prévus, de même que par un maillage plus étendu des réseaux de distribution. L'activité sucrière devrait par contre souffrir de la réduction de ses investissements d'expansion.

L'évolution de l'industrie du bois pourrait se heurter à la baisse drastique des coupes de bois destiné à la transformation et de la saturation des marchés internationaux. Cette chute de la production pourrait être amortie par l'entrée en production de THURIAN RESSOURCES INDUSTRIES, installée dans la région d'Okondja.

La production des ciments devra dépendre des carnets de commandes des entreprises du BTP confrontées au non-paiement par l'Etat des arriérés dus à ces opérateurs du secteur. Les orientations de la nouvelle gestion détermineront également le volume d'activités de cette unité de production.

Pour accompagner l'activité, le secteur productif pourrait s'appuyer sur un système bancaire local dynamique, caractérisé par un excès de liquidité depuis plusieurs années.

Le Commerce devrait maintenir son volant d'activité en liaison avec les créations d'emplois enregistrés dans les secteurs minier et agricole.

Sur le plan social, l'aboutissement du projet de construction de logements sociaux à Moanda et Franceville matérialiserait la volonté politique du gouvernement en matière d'accessibilité à l'habitat salubre.

DIRECTION DE LA REDACTION :

- Monsieur Jean Baptiste NGOLO ALLINI, Directeur Général de l'Economie et de la Politique Fiscale ;
- Madame Aurélie KASSAT, Directeur Général Adjoint ;
- Madame Amélie ANGUE MINKO, Coordinatrice de la Cellule Promotion de l'Economie Provinciale

REDACTEUR

- Jean-Louis MIHINDOU, Chargé d'Etudes

COMITE DE RELECTURE

- Catherine MEZENE EBANE, Chargée d'Etudes
- Didier NKOGHE OBAME, Chargé d'Etudes
- Gislaine MINKUE ELANGMAN, Chargée d'Etudes
- Innocent ILAWOU, Chargé d'Etudes
- Jean-De-Dieu MOUSSODOU, Chargé d'Etudes
- Kévin BOUNGOUNGOU, Chargé d'Etudes
- Mélanie-Flore KOUMBA, épouse EBIKAM, Chargé d'Etudes
- Patrick Renaud LOEMBA, Chef de Service
- Pierre-Dieudonné TATY, Chef de Service
- Raphaël MBA NANG, Chargé d'Etudes

